



## DOSSIER

### DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE, LA PAROLE PARTAGÉE.

#### S'INFORMER

Un numéro vert  
derrière les barreaux  
Page 7

#### GRAINE DE SEL

Le peuple d'Israël  
demande un roi  
Page 8

#### FÉDÉRATION

Des rencontres  
au bout de la fourchette  
Page 23

#### PORTRAIT

Martin Kopp,  
théologien écologique  
Page 28



## Participer, pour que chacun ait sa part

La pandémie aura fait apparaître un besoin un peu enfoui : celui de prendre part au débat pour faire émerger un commun acceptable, plutôt que d'attendre, impuissants, des instructions venues de quelque part. . .

Cette prise de parole est un enjeu sociétal : à trop déléguer notre pouvoir aux représentants de la nation, à l'occasion de quelques rares consultations électorales, nous nous endormons confortablement quitte à nous réveiller en sursaut un peu plus tard pour contester une décision qui ne nous convient pas. . . Cette attitude est omniprésente, confortée par nos institutions, notre peur de paraître ignorants ou de nous confronter au réel.



*Quant à l'autre, aux autres, nous préférons nous réfugier avec ceux qui pensent comme nous, plutôt que nous frotter aux idées de nos contradicteurs.*



Quant à l'autre, aux autres, nous préférons nous réfugier avec ceux qui pensent comme nous, plutôt que nous frotter aux idées de nos contradicteurs. Pourtant il est urgent de prendre nos responsabilités, en particulier au nom des personnes dont nous avons la charge et qui, plus que toutes les autres, ont du mal à faire entendre leur voix ; sans cet effort, ce ne sera que tristesse au mieux, désespoir souvent. Sans ce partage, nous ne saurons plus quels sont les besoins de ces

personnes. Il faudra plus encore faire de la place, questionner, inviter à prendre part au débat. Les résultats seront immenses : non seulement chacun comprendra que l'autre est expert de sa vie, chacun percevra que l'autre, même le plus petit, apporte un élément pertinent à la compréhension de notre quotidien complexe et protéiforme.

Cette démarche peut être perçue comme normale et nécessaire, même s'il est difficile de permettre à tous d'entrer dans le débat ; plus que tout elle est féconde, tant elle rafraîchit étonnamment les discours, somme toute bien convenus, de nos « sachants » . . . La diversité des expériences et des parcours, le récit des réfugiés comme celui des personnes âgées nous font entrevoir d'autres univers, d'autres vécus, d'autres innovations. Mais au-delà du fonctionnement « ordinaire » de notre société et de nos institutions (qui après tout ont été conçues pour accueillir tout le monde !), ce partage de la parole nous fait entrer en humanité et, au-delà, en fraternité. Car la parole, c'est la vie. N'en déplaise au peuple silencieux de Reijo Kela\*.

Dès lors, en compréhension collective de notre destin commun, en construction partagée d'un avenir apaisé, nous goûterons infiniment l'échange, comme le sel de notre existence.

Bons échanges à tous, et rendez-vous aux carrefours FEP de la démocratie participative !

\*Reijo Kela, artiste finlandais (couverture).

<b>ACTUALITÉS</b>	P. 3
<b>En bref</b>	
Actu pandémie Une trouée bleue dans le gris.	
Manon Soubeyran	
<b>Adhérents</b>	P. 4
La Mission-Toulouse rejoint la FEP.	
BM	
Fondation des Amis de l'Atelier : L'accompagnement doit évoluer.	P. 5
BM	
<b>S'INFORMER</b>	P. 6
Des mamans anges gardiens de la cité.	
Fabienne Delaunoy	
Un numéro vert derrière les barreaux .	P. 7
Pierre-Louis Duménil	
<b>GRAINE DE SEL</b>	P. 8
Le peuple d'Israël demande un roi.	
Brice Deymié	
<b>DOSSIER : DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE, LA PAROLE PARTAGÉE</b>	P. 9
Introduction.	
Patrick Pailleux	
Réhabiliter une parole authentique.	P. 11
Nadine Davous	
Le Gymnase : de la maternelle au bac, la parole est aux apprenants.	P. 12
BM	
Démocratie et militantisme.	P. 13
Henry Masson	
L'expression collective des personnes détenues.	P. 14
Brice Deymié	
Mission Populaire évangélique de France : sortir du pyramidal.	P. 16
Stéphane Lavignotte	
Quand les convictions sont un obstacle au dialogue social.	P. 17
Didier Sicard	
Les personnes accueillies dans le cadre des couloirs humanitaires s'impliquent pendant la crise.	P. 17
Guilhem Mante	
Élaboration d'un nouveau projet associatif : une belle opportunité de démocratie participative.	P. 18
Pierre-Louis Duménil	
3 questions à Samuel Coppens, porte-parole de la Fondation de l'Armée du Salut.	P. 19
BM	
Le Conseil de vie sociale : rendre la parole audible.	P. 20
Bruno Carles	
Le malentendu.	P. 21
Didier Sicard	
Parole de migrants.	P. 22
Henry Masson	
<b>VIE DE LA FÉDÉRATION</b>	P. 23
Des rencontres au bout de la fourchette.	
Françoise Josse	
L'apprentissage du français : première étape dans le parcours d'intégration des personnes exilées.	P. 24
Guilhem Mante	
Une stagiaire de la Sorbonne à la FEP : il faut solliciter les bénéficiaires.	P. 25
BM	
Le temps des bonnes surprises.	P. 26
Marc Schaefer	
<b>CULTURE</b>	P. 27
<b>PORTRAIT</b>	P. 28

Revue trimestrielle d'information et de réflexion de la Fédération de l'Entraide Protestante - [www.fep.asso.fr](http://www.fep.asso.fr) - 47, rue de Clichy 75009 Paris - Tél. 01 48 74 50 11 - Fax 01 48 74 04 52 - ISSN : 1637-5971. Directrice de la publication : Isabelle Richard. Directeur de la rédaction : Jean Fontanieu. - Membres du comité de rédaction : Fabienne Delaunoy, Florence Daussant-Perrard, Nadine Davous, Chantal Deschamps, Pierre-Louis Duménil, Brice Deymié, Taïeb Ferradji, Henry Masson, Jean-Paul Le Bourg, Didier Sicard. Relecture : Florence Collin. Photos : Reijo Kela, artiste finlandais (couverture), Catebis photto, Fondation Les Amis de l'Atelier/Mélanie Babe, Istock, Valentina Camu, JP Soler/FADS, Fondation Arc-en-Ciel service communication, Julien Helaine, LWF/Albert Hillert. - Maquette : Studio Marnat. - Imprimeur : Marnat. - Prix au numéro : 9,50 €.

# actualités

## Actu pandémie : une trouée bleue dans le gris

**M**aladie à coronavirus, Covid-19, vitesse de propagation,  $R = 1$ , taux de létalité, chaos, crise, confinement, creusement des inégalités... L'actualité médiatique s'est fait l'écho, partout et sans relâche, du drame sanitaire, social, humain que nous avons vécu ces derniers mois : le quotidien rythmé par la mise à jour déshumanisée des chiffres « Covid-19 », avec pour horizon la fin incertaine du confinement, la perspective éventuelle d'un reconfinement et les conséquences sociales dramatiques de cette crise à long terme, encore à venir sur les populations les plus fragiles...



Et pourtant ! De cette actualité « Covid-19 » tendue et angoissante sont nées des initiatives partenariales fortes dans les régions, des actions de plaidoyer communes et des dialogues nouveaux riches et durables. En région Arc méditerranéen, l'entraide du Gard rhodanien, avec la mairie de Bagnols-sur-Cèze, a formé un groupement bénévole avec les associations caritatives locales (Maison des alternatives solidaires, Épicerie solidaire, Restos du cœur, Secours populaire et Secours catholique) pour assurer une activité d'aide alimentaire auprès des plus touchés. À Marseille, l'association Marhaban, la Fraternité de la Belle de Mai, La Cimade Groupe local de Marseille et la maison de la Jeune Fille-Centre Jane-Pannier ont signé, aux côtés d'une cinquantaine d'associations, un communiqué préconisant des mesures concrètes pour apporter des solutions coordonnées et adaptées en matière d'aide alimentaire. Le cercle Personnes âgées de la FEP, en partenariat avec la FNISASIC<sup>1</sup> a produit un guide du bénévolat en contexte de crise sanitaire, tandis que la FEP a coordonné plusieurs rencontres des Centres d'accueil et de vacances chrétiens sur tout le territoire français. Partout les initiatives foisonnent, sont multiples et témoignent de la persévérance et de l'implication cou-

rageuse des associations sur le terrain, coordonnées, actionnant le naturel collectif pour faire face et maintenir l'accompagnement des plus démunis en toutes circonstances.

“

*Partout les initiatives foisonnent, sont multiples et témoignent de la persévérance et de l'implication courageuse des associations sur le terrain, coordonnées, actionnant le naturel collectif pour faire face et maintenir l'accompagnement des plus démunis en toutes circonstances.*

”

Le calendrier de la FEP aussi s'est trouvé profondément bouleversé par l'actualité commune. Le colloque « Qui prend en charge la souffrance psychique des très grands exclus ? » du 17 mars 2020, les journées européennes de la FEP du 22 au 24 avril 2020, la journée Protection de l'enfance « Le passage à l'autonomie des jeunes », les assises des entraides – déjà reportées à septembre 2020 –, trouveront tous leur place en 2021. Ce sont d'autres formes d'action qui ont investi l'actualité de la FEP ces

derniers mois. Dix newsletters (« INFO-FEP ») nourries par les expériences et le quotidien des adhérents ont vu le jour, douze réunions des entraides en ligne se sont tenues jusqu'à l'été avec plus d'une soixantaine de participants, une vingtaine de Boussoles, « chemins de réflexion pour nourrir le sens de nos actions », ont été relayées vers les associations, les bénévoles, les salariés, les bénéficiaires, les partenaires, proposant un soutien spirituel ancré dans le réel à celles et ceux qui le souhaitent.

Face à une actualité si forte, qui nous dépasse, la charte de la FEP agit comme guide : « Les membres de la Fédération de l'Entraide Protestante unissent leurs efforts pour rendre concrète et immédiate la solidarité dont ils proclament l'urgence et l'efficacité. » Continuons, ensemble, à agir dans cette actualité, à nous saisir de cette actualité, et à accompagner, en toutes circonstances, l'action aux côtés des personnes en situation de détresse. ■

**Manon Soubeyran,**  
secrétaire régionale Île-de-France

1. Fédération nationale des institutions de santé d'action sociale d'inspiration chrétienne.

# actualités des adhérents

## La Mission-Toulouse rejoint la FEP : On ne voulait pas œuvrer en solitaire

**L**es fondateurs de la Mission étaient déjà tous militants dans le milieu associatif toulousain. L'un dans une association dédiée à l'hébergement des personnes en grande précarité mais qui n'offrait pas d'aide alimentaire. L'autre dans une association d'éducation populaire et d'accompagnement juridique, qui ne proposait ni hébergement ni aide alimentaire. « On avait des assos qui ne répondaient qu'en partie aux besoins des personnes accompagnées », explique Junior-Emmanuel Mbuta, secrétaire et juriste de la Mission.

L'idée germe début 2015 de créer une structure susceptible de « répondre aux principales demandes des personnes en grande difficulté ». Un petit groupe s'attelle à la tâche et la Mission voit le jour en novembre 2016. Tous sont chrétiens et engagés dans des églises locales. « C'est notre foi qui nous a motivés pour créer cette association, la foi sans les œuvres est une foi morte. Nous sommes appelés à aimer notre prochain, et l'amour consiste à se donner pour les autres. Quels qu'ils soient. La plupart de nos bénéficiaires sont d'ailleurs de confession musulmane », indique Junior-Emmanuel Mbuta.

L'association compte aujourd'hui deux cent cinquante adhérents. Elle offre une aide juridique aux primo-arrivants, étrangers en situation précaire, qu'elle accompagne dans les procédures administratives. L'atelier sociojuridique accueille deux fois par semaine une petite trentaine de personnes dans un local mis à disposition par la municipalité. Non loin de là, dans un autre local, loué par l'association celui-là, l'épicerie solidaire de la Mission, dont l'accès est condi-

“

*C'est notre foi qui nous a motivés pour créer cette association, la foi sans les œuvres est une foi morte. Nous sommes appelés à aimer notre prochain, et l'amour consiste à se donner pour les autres.*

”



L'épicerie solidaire de la Mission-Toulouse est ouverte à tous les habitants du quartier Empalot à Toulouse.

tionné au quotient familial, est ouverte aux habitants du quartier Empalot. La Mission, qui œuvre en partenariat avec la Banque alimentaire, la Cistella de Marianne (chantier d'insertion à Perpignan) et Alternative (plateforme d'approvisionnement du GESMIP<sup>1</sup>) distribue aussi des colis alimentaires tous les samedis. La Mission toulousaine organise une fois par mois, en partenariat avec une association de quartier, une réunion

de sensibilisation aux valeurs républicaines. La rencontre, tout public, est animée par un juriste, un anthropologue et un sociologue. L'occasion pour les habitants du quartier de prendre connaissance du cadre législatif, de débattre autour de thématiques sensibles, d'exprimer leur ressenti et de se retrouver autour d'un repas, bienvenu pour mettre en pratique les valeurs magistrales du mieux-vivre ensemble.

Les bénévoles de la Mission ont de nombreux projets dont certains déjà sortis des cartons, comme le volet hébergement en construction avec la municipalité, les bailleurs sociaux et la DDSC<sup>2</sup>, pour pourvoir au logement des demandeurs d'asile et à l'accueil de jour des personnes sans domicile fixe. La Mission a un autre gros chantier en cours : la création d'un service d'aide à la personne. L'heure est à l'obtention de la demande d'habilitation auprès du conseil départemental. L'adhésion à la FEP est un plus. Elle donne une légitimité supplémentaire. « On ne voulait pas œuvrer en solitaire », confie Junior-Emmanuel Mbuta. ■

**Brigitte Martin**

**La Mission-Toulouse (31)**  
9, rue Henri-Farman  
31200 Toulouse  
Présidente : Mireille Tsholo

1. Groupement des épicerie solidaire de la région Midi-Pyrénées.

2. Direction départementale de la Cohésion sociale.

# Fondation des Amis de l'Atelier : L'accompagnement doit évoluer

**R**esponsible des ressources humaines puis directrice générale adjointe de LADAPT pendant plus de quinze ans, Ghyslaine Wanwanscappel a rejoint la Fondation des Amis de l'Atelier en 2013 après un petit détour par le Samu social de Paris. La directrice générale de la Fondation est très attachée aux valeurs chrétiennes fondatrices de l'association. Des valeurs perceptibles dans la qualité de l'accompagnement des personnes accueillies, comme dans le soin apporté au suivi du personnel aidant. Les convictions chrétiennes sont prônées dans le nouveau plan institutionnel de la Fondation, mais on ne fait pas de prosélytisme au sein des établissements. Un choix pleinement assumé.

## Pourquoi avoir voulu impliquer les salariés dans votre nouveau projet institutionnel 2020-2025 ?

C'est notre premier gros projet institutionnel et stratégique, et il nous a paru essentiel d'avancer avec tout le monde. L'évolution de notre Fondation passe par le terrain. Ce sont nos salariés qui font évoluer notre stratégie, nous aident à mettre en œuvre nos actions. Plus de six cent cinquante salariés et usagers se sont impliqués, sur la base du volontariat. Il faut transformer définitivement le secteur du handicap, et cette transformation passe par l'expression des besoins des usagers. Ne plus jamais imaginer que nous savons mieux qu'eux, les associer à leur propre projet de vie, sortir de nos habitudes, du cadre de l'établissement... cela suppose un basculement.

## Quelle est votre priorité aujourd'hui ?

Une de nos priorités est de favoriser l'émergence de l'autodétermination. L'accompagnement doit évoluer. Nous avons l'intime conviction aujourd'hui que les parcours de vie ne sont pas li-

néaires. On n'envisage plus un accompagnement, mais une palette d'offres en fonction des moments de la pathologie, des temps d'ouverture au monde, des degrés d'autonomie, des répit accordés... Nos maîtres mots sont souplesse et agilité. Nous avons la réputation d'offrir une vraie qualité d'accompagnement aux personnes que nous accueillons. C'était la démarche de la Fondation dès le départ.

## Vos convictions chrétiennes fondatrices sont affichées dès les premières lignes de votre nouveau projet institutionnel.

Oui, elles constituent notre historicité, nos racines. Nous partageons les valeurs protestantes, mais nous sommes sur un réseau professionnel laïc. Les valeurs issues du protestantisme sont très importantes pour nous : refuser toute forme de discrimination, accueillir et respecter l'expression de chacun, faire passer l'homme avant le système, lancer la participation à la vie de la cité... Promouvoir l'inclusion sociale fait aussi partie de nos priorités. Nous avons de nombreuses places hors les murs, depuis toujours ; des hébergements en autonomie en ville. Il y a soixante ans, c'était très novateur ; nos institutions n'ont jamais été installées à la campagne, loin des regards. L'Atelier, par exemple, a ouvert au cœur de Châtenay-Malabry.

## Et du côté des salariés ?

Le bien-être des salariés est un sujet qui nous tient à cœur. Nos valeurs humanistes sont aussi tournées vers eux. Ils travaillent dans un environnement extrêmement difficile, au service d'enfants et d'adultes en situation de handicap mental, psychique, ou porteurs de troubles du spectre autistique. Nous voulons gérer notre personnel avec la plus grande bienveillance et sommes très vigilants pour qu'il ne soit pas en souffrance. Nous avons mis en place



La Fondation accueille 3 000 adultes et enfants en Île-de-France et Haute-Vienne

une plateforme d'accompagnement psychologique accessible 24h/24. La paupérisation des salariés de notre secteur préoccupe également le conseil d'administration : nous avons depuis peu une assistante sociale à temps plein, et elle est très sollicitée. Par ailleurs, notre atelier de réflexion éthique, très accessible et « pratico-pratique », aide les salariés dans leur réflexion quand ils ont du mal à choisir la meilleure solution pour la personne accompagnée.

## De quel ordre sont ces problèmes éthiques ?

Je suis toujours fascinée de voir une aide-soignante venir exprimer sa difficulté en toute liberté et simplicité devant une instance constituée d'un président, d'un directeur général adjoint, d'un philosophe, d'un juriste... La question a été récemment posée de l'opportunité de laisser conduire un résident qui avait de vrais troubles du comportement mais un réel besoin d'autonomie... Et plus près de nous encore, de nombreuses problématiques liées à la liberté de circulation ont bien sûr été soulevées à l'occasion du confinement. ■

**Brigitte Martin**

**Fondation des Amis de l'Atelier**  
17, rue de l'Égalité  
92290 Châtenay-Malabry



« On ne peut pas faire comme si de rien n'était. »

Fanta Macalou  
(à droite sur la photo)

## Défaillance de l'État

Pour cette maman de quatre enfants, il y a un réel défaut d'accompagnement de ces jeunes, à la fois par les familles qui ont des difficultés éducatives de par leur situation (mères célibataires avec peu de revenus, fracture numérique, codes de la société française pas intégrés, etc.) et de par les carences des services de l'État. « La France a accueilli ces familles mais ne fait pas grand-chose pour les intégrer et les conduire vers l'autonomie. Ce sont des personnes qui peuvent vivre dans l'assistanat parce qu'on ne leur a pas donné les clés pour en sortir », s'insurge Fanta Macalou. « Les enfants ne font pas des activités délictueuses de gaieté de cœur ; au départ, ce sont des enfants sans histoire. Vers seize, dix-sept ans, ils décrochent scolairement parce qu'ils ne sont pas soutenus. On a l'impression qu'ils n'ont pas leur place dans la société et qu'on les ghettoïse. »

Pour pallier un peu ces difficultés, l'association apporte une aide à la fois aux femmes allophones qui ne savent ni lire ni écrire, et aux jeunes, en essayant de leur trouver des stages, de rédiger leur CV et leur lettre de motivation, de les emmener sur leur lieu de travail, etc.

## Une solidarité entre quartiers

Malgré les difficultés pour mener toujours à bien sa mission, doublées parfois d'un sentiment d'impuissance, l'association des Femmes solidaires de Villeneuve-Saint-Georges et d'ailleurs a fait des émules. En février, elle a signé une convention avec cinq autres associations de villes alentour : Boissy-Saint-Léger, Bonneuil, Limeil-Brevannes, Sucy-en-Brie et Valenton, pour créer l'Union des familles solidaires du Val-de-Marne. Le 8 mars, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, ces associations se sont réunies autour d'un tournoi de football intergénérationnel. Une occasion d'apprendre à se connaître et un moyen d'en finir avec la violence. ■

Fabienne Delaunoy,  
journaliste

# Des mamans anges gardiens de la cité

Créée en 2014 à la suite de conflits interquartiers, l'association Femmes solidaires de Villeneuve-Saint-Georges et d'ailleurs œuvre pour lutter contre la violence entre les jeunes et pour l'autonomisation des femmes.

Face à la montée et la banalisation de la violence, des mamans du quartier du Plateau de la commune de Villeneuve-Saint-Georges, dans le Val-de-Marne, ont lancé une dynamique dès 2012. Celle-ci a permis la création de leur association, soutenue par la mairie. Dans ce quartier, habité pour une large majorité par une population immigrée, la présidente Fanta Macalou explique les fondements de l'association : « Nous voulions nous ré-approprier l'espace public et éradiquer les menaces autour de nous. Ce n'est pas parce qu'on habite dans un quartier qu'on ne doit pas vivre dans la dignité. »

L'association s'est notamment fixé pour mission de lutter contre toute forme de violence, qu'elle soit civique, verbale ou physique. « Nous organisons une journée nettoyage du quartier tous les trimestres, des sorties et des soirées pour éviter que les jeunes traînent dans la rue tard le soir. »

Car ici, les rixes entre bandes rivales et les guerres de territoire peuvent par-

fois être fatales. L'année dernière, le quartier a enterré trois de ses enfants, âgés de dix-neuf à vingt-trois ans. Les mamans ont alors réalisé des maraudes nocturnes pendant six mois pour aller à la rencontre de leurs jeunes. Devant ces femmes qui venaient bavarder avec eux, ils montraient beaucoup de respect, certains discutaient avec

“

Ce n'est pas parce qu'on habite dans un quartier qu'on ne doit pas vivre dans la dignité.

”

elles, d'autres prenaient la fuite parce qu'ils ne voulaient pas qu'elles les voient faire leur trafic. Certains habitants ont reproché aux mamans de déplacer le problème ou bien de se mêler de ce qui ne les regardait pas, quand elles venaient discuter avec les parents. Fanta Macalou s'en défend. « On ne peut pas faire comme si de rien n'était. Ça ne sert à rien d'être dans la victimisation et de dire que c'est à la police de s'en charger. Nous, on ne faisait pas le travail de la police, on jouait notre rôle. En Afrique, c'est tout le village qui s'occupe des enfants. On essayait juste d'éviter les problèmes, sans juger ni stigmatiser. »



# UN NUMÉRO VERT derrière les barreaux

**E**n 1994, l'Arapej participe à la Journée nationale prison sur le thème : « Femmes, enfants et familles de prisonniers ». Trois ans plus tard, elle crée le numéro vert Arapej afin de répondre aux besoins d'information et d'orientation des familles confrontées à l'incarcération d'un proche, souvent démunies face aux démarches à effectuer. Les questions des permis de visite, virements d'argent et dépôts de linge sont les principales préoccupations des familles ; elles ont un impact considérable sur les conditions de détention de leur proche.

En 2009, le numéro vert Arapej devient accessible depuis l'ensemble des établissements pénitentiaires, dans le cadre du dispositif « Téléphonie sociale » mis en place par l'administration pénitentiaire. Il garantit la gratuité, l'anonymat et la confidentialité des appels. Ainsi, les personnes détenues ont un accès libre à ces numéros sociaux dès le début de la détention, souvent difficile à vivre. Les communications ne sont ni écoutées ni enregistrées. Elles offrent un lieu d'échange privilégié pour aborder des questions parfois sensibles, telles que les violences ou les discriminations.

2019 fut marquée par plusieurs épisodes importants pour le service. Au printemps, l'administration pénitentiaire a changé d'opérateur téléphonique. Un chantier d'envergure qui s'est malheureusement accompagné de nombreux dysfonctionnements – modification

du numéro à composer sans que les partenaires en aient été informés, lignes grésillantes, complexification des modalités d'accès etc. – entraînant une baisse significative de l'activité sur la plateforme de téléphonie. Une campagne nationale d'affichage a donc été réalisée afin de pallier ces difficultés.

Par ailleurs, une importante réforme de la justice a contraint le numéro vert à procéder à la mise à jour de son fonds documentaire juridique. Cette réforme ayant redéfini l'échelle des peines – avec la volonté de moins recourir à l'incarcération –, il a été décidé d'ouvrir la ligne extérieure aux personnes placées sous main de justice (PPSMJ, personnes libres en attente de jugement, en aménagement de peine ou bénéficiant d'une mesure d'après incarcération).

L'espace de parole accessible et bienveillant offert par le numéro vert est entretenu par une équipe de bénévoles formée à la fois aux procédures et dispositifs juridiques et sociaux touchant à la détention, mais également à l'écoute active par une psychologue de la « Croix-Rouge Écoute... les Détenus ». Cet engagement bénévole participe à l'identité du service qui accueille régulièrement des stagiaires – futurs juristes, avocats, magistrats – afin de les initier à l'accès au droit, le grand oublié de l'enseignement universitaire.

Aujourd'hui, le numéro vert traite plusieurs milliers d'appels par an (9 145 appels en

2018), provenant des 180 établissements de métropole et des départements et régions d'outre-mer. Quarante-vingt-dix pour cent des appels reçus émanent de personnes incarcérées pour lesquelles l'accès à l'information est compliqué : la surpopulation carcérale et le manque de personnel pénitentiaire sont autant d'obstacles à un accompagnement individualisé. Les personnes détenues rencontrent de plus en plus de difficultés à trouver un interlocuteur pour répondre à leurs préoccupations, notamment d'ordre juridique.

L'accès au droit des personnes détenues apaise les craintes, réduit les questionnements et améliore considérablement les conditions de détention en prévenant les risques de violence. Grâce au numéro vert, les personnes détenues ont un accès immédiat à une information vulgarisée. Chacun peut comprendre les dispositifs, les procédures, et faire valoir ses droits. Cette pédagogie encourage l'autonomie des personnes détenues, en les rendant actrices de leurs démarches juridiques et partie prenante de leur réinsertion, dans un environnement carcéral favorisant plutôt l'assistanat.

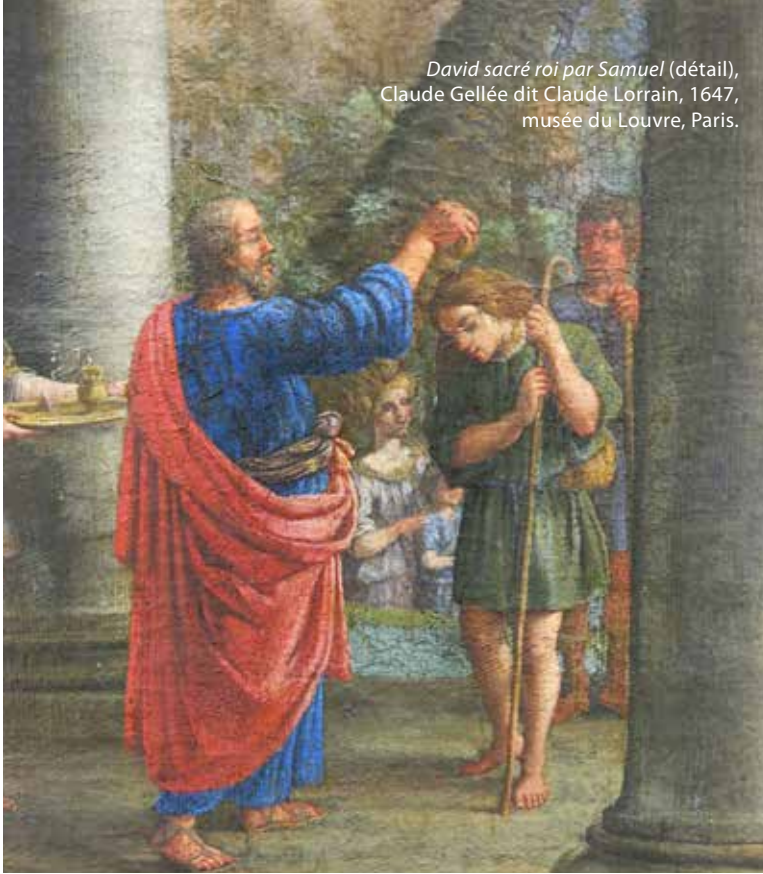
Le ministère de la Justice finance 30 % du budget 2020 du numéro vert ; les 70 % restants sont constitués de dons individuels et soutiens financiers apportés par le secteur privé. Trente bénévoles ont fourni 4 000 heures d'écoute et de conseil en 2019, un apport essentiel au numéro vert. Ce service a besoin de renforcer son équipe bénévole et recrute des personnes bienveillantes et motivées pour s'impliquer dans l'accès au droit des personnes détenues et des PPSMJ. ■

**Pierre-Louis Duménil**  
vice-président du CASP

**Contact :**  
[numero.vert@arapej.casp.asso.fr](mailto:numero.vert@arapej.casp.asso.fr)

\* L'Arapej, Association réflexion action prison et justice, a été fondée en 1976 par quatre aumôniers de prison protestants et catholiques, afin d'accueillir des personnes sortant de détention ou placées sous main de justice. En 2016, l'Arapej a fusionné avec le Centre d'action sociale protestant (CASP).

David sacré roi par Samuel (détail),  
Claude Gellée dit Claude Lorrain, 1647,  
musée du Louvre, Paris.



# Graine de sel

## Le peuple d'Israël demande un roi

**Dans la Bible, il y a un moment clé dans l'organisation politique du peuple : c'est quand, d'une seule voix, il demande un roi. Jusque-là, il était gouverné par ce que l'on appelait des juges, sortes de chefs de guerre charismatiques. Mais le véritable souverain du peuple, c'était Dieu lui-même qui, en donnant la Loi, signifiait clairement qu'il était garant de l'organisation sociale du peuple. Samuel, dont deux livres de l'Ancien Testament portent le nom, est juge en Israël. Les anciens du peuple viennent le voir car ils estiment que ses fils sont incapables de prendre sa suite. Les anciens lui font donc la demande : « Maintenant donne-nous un roi qui soit notre juge, comme en ont toutes les nations<sup>1</sup>. »**

Cette demande surprend et fâche Samuel car Israël, justement, n'était pas comme toutes les nations. Son autorité ne venait pas d'un homme mais d'une loi. Toutes les relations sociales étaient consignées dans un code applicable à tout le peuple. Nous y trouvons toute une série de lois sur le droit de la propriété et les règles de bon voisinage mais aussi des lois morales comme celle-ci : « Tu n'exploiteras pas

*l'immigré, tu ne l'opprimeras pas ; vous avez été des immigrés en Égypte<sup>2</sup>. »* Ces règles ne sont pas modifiables au gré du bon vouloir du souverain car le seul souverain, c'est Dieu. Dieu protégeait le peuple de tout despotisme. La réaction d'incompréhension de Samuel apparaît dès lors légitime.

Cet épisode met en scène la réaction de Dieu, que Samuel consulte dans la prière : « Écoute le peuple en tout ce qu'il

*te dira ; ce n'est pas toi qu'ils rejettent, c'est moi qu'ils rejettent ; ils ne veulent plus que je sois roi sur eux<sup>3</sup>. »* Théologiquement, cette demande intervient à la fin de la période de nomadisation du peuple. Nomadisation que les sages d'Israël ont toujours considérée comme une période bénie parce que la Parole circulait librement et s'incarnait dans la vie quotidienne ; la foi en Dieu était le ciment du collectif. La sédentarisation de la Parole a donc comme conséquence une paresse intellectuelle qui réclame un homme fort à la tête du peuple.

Dans ce texte, Dieu accède à la demande du peuple mais Samuel devra, auparavant, avertir le peuple : le roi qu'il réclame sera un despote, préoccupé avant tout par ses propres intérêts et sa propre gloire, « Il prendra vos fils et il les affectera à ses chars et ses attelages, ils iront devant son char comme gardes du corps<sup>4</sup> ». ... De nombreux versets décrivent ce que subira le peuple pour finir : « Ainsi vous deviendrez ses esclaves<sup>5</sup>. » Dieu prévient : il sera alors sourd aux cris de protestation de son peuple. Mais personne ne veut entendre la mise en garde que Samuel relaie : « Tant pis, dirent-ils, il y aura un roi sur nous<sup>6</sup>. »

Le peuple recherche une autorité visible et concrète qui s'incarne dans une parole humaine et non plus dans une loi écrite. Ce texte est une très belle parabole du pouvoir, de la tentation toujours actuelle de vouloir croire en l'existence d'un homme providentiel qui règne sur nous pour notre bien. La Bible nous met en garde contre la divinisation du pouvoir et pose les jalons de l'État de droit, c'est-à-dire de la distance fondamentale qui doit exister entre la loi et celui qui l'édicte. C'est ici ce que l'on nomme la transcendance de Dieu. Une transcendance exigeante, parce qu'elle demande au peuple d'être collectivement apte à interpréter et faire vivre une loi. Une transcendance dont ne veut pas le peuple, dans le texte, car il souhaite s'abandonner aux illusions d'un pouvoir humain. ■

**Brice Deymié,**  
*aumônier national des prisons,*  
*Fédération protestante de France*

1. 1 Samuel 8.5
2. Exode 22.20
3. 1 Samuel 8.7
4. 1 Samuel 8.11
5. 1 Samuel 17
6. 1 Samuel 19





C'est au nord-est de la Finlande, à proximité de la petite ville de Suomussalmi, que l'artiste Reijo Kela a installé son « Peuple silencieux » (*hiljainen kansa* en finnois) en 1994 : un millier d'effigies, à ossature bois, rhabillées par l'atelier Suomussalmi deux fois par an. L'artiste refuse de donner des explications sur son œuvre singulière. Les interprétations foisonnent. Personne ne reste indifférent. « Le Peuple silencieux » fait parler... à défaut de pouvoir s'exprimer.

# Dossier

## Démocratie participative, la parole partagée

Même si elle a le vent en poupe, la démocratie participative n'est plus une nouveauté aujourd'hui. Depuis relativement longtemps inscrite dans les textes réglementaires, elle fait un pas de géant avec la loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale : les établissements ont désormais obligation de mettre en place des conseils de la vie sociale (ou toute autre forme de participation), offrant la possibilité aux personnes accueillies et accompagnées de s'exprimer et de contribuer à la bonne marche des établissements. Faisant régulièrement l'objet d'ouvrages divers ou de colloques, la démocratie participative s'inscrit de plus en plus dans la pratique des établissements.

La réglementation n'est pas en reste : preuve en est le décret n° 2017-877 du 6 mai 2017, relatif à la définition du travail social, qui énonce on ne peut plus clairement l'absolue nécessité d'associer les personnes accompagnées « à la construction des réponses à leurs besoins ». Il n'est sans doute pas inutile de citer ici un extrait de l'article D. 142-1-1 qui rappelle cette belle définition du travail social : « *Le travail social [...] s'appuie sur des principes éthiques et déontologiques, sur des savoirs universitaires en sciences sociales et humaines, sur les savoirs pratiques et théoriques des professionnels du travail social et les savoirs issus de l'expérience des personnes bénéficiant d'un accompagnement social, celles-ci étant associées à la construction des réponses à leurs besoins.* » La dynamique des conseils

de la vie sociale (et des autres formes de participation), de même que l'émergence depuis quelques années d'instances représentatives des personnes accueillies et accompagnées, tant au niveau local que national, sont autant de signaux indiquant une volonté forte des personnes de (re)prendre leur vie en main.

Attentive à ce mouvement, la FEP souhaite creuser la question avec ses adhérents et se rend dans plusieurs établissements afin de faire un état des lieux, et de mettre en avant les pratiques susceptibles de stimuler l'ensemble du réseau. Cette thématique est, par ailleurs, l'un des axes de travail discutés avec la direction générale de la Cohésion sociale avec laquelle la FEP a une convention pluriannuelle.

Nous travaillons donc depuis plus d'un an avec les secrétaires régionales pour avancer sur cette question passionnante et éminemment actuelle. L'idée n'est certainement pas de dire aux adhérents ce qu'ils doivent faire en la matière. Il s'agit d'une part de collecter ici et là des expériences intéressantes et de les valoriser et, d'autre part, d'élaborer un livret dans lequel – s'ils le souhaitent – les adhérents pourront trouver à la fois outils, ressources et inspiration pour aller plus loin. La FEP en tant que telle n'a ni réponses ni suggestions : ce sont les adhérents qui, déjà et parfois depuis longtemps, ont su trouver des réponses, ont innové, ont fait en sorte que la parole des personnes accompagnées soit non seulement audible mais surtout prise en compte.



« La parole est donnée à ceux qui la veulent, elle est libre, elle est écoutée. Mais à qui donner cette parole pour qu'elle soit efficace ? Il y a tant de personnes qui gravitent autour de nous, car c'est un "trop-plein" que l'on veut exprimer... Trop-plein de reconnaissance... mais aussi de récriminations, de petits détails qui rendraient la vie plus facile. Et comment voir si ma parole est suivie d'effet ? »

Jeannine,  
résidente de l'Ehpad Le Refuge protestant  
de Mazamet (81)

La première étape de notre travail a consisté en la visite d'une dizaine de structures : MECS (maison d'enfants à caractère social), CHRS (centre d'hébergement et de réinsertion sociale), Esat (établissement et service d'aide par le travail), Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), FJT (foyer de jeunes travailleurs), FAM (foyer d'accueil médicalisé) et clinique. Les premières visites ont permis de commencer à mieux cerner la notion de démocratie participative, qui nous est apparue comme un véritable rempart contre la maltraitance institutionnelle. Elle consiste d'abord en la possibilité, pour les personnes accompagnées, de participer et de s'exprimer en totale liberté sur l'établissement qui les accueille et les accompagne, sur leur perception et ressenti vis-à-vis de cet accueil et de cet accompagnement. Elle consiste ensuite en la prise en compte effective de la parole et de l'opinion exprimées par les personnes, par le biais d'un processus clairement identifié et réglementé.

“  
*Quand elle est profondément souhaitée et organisée au sein de l'association, la démocratie participative est source de mieux-être, tant pour les personnes que pour les bénévoles et les professionnels.*  
”

La démocratie participative croise deux positionnements : celui où la personne attend tout de l'établissement et se

repose entièrement sur lui, et celui où l'établissement renvoie systématiquement la responsabilité sur la personne accompagnée, au nom de son besoin d'autonomisation. Elle peut encore aller bien plus loin. On observe clairement que là où le CVS est considéré comme un élément fondamental de l'organisation, et non pas seulement comme une activité secondaire, et là où les personnes accompagnées sont d'abord vues comme des acteurs à part entière du fonctionnement, avant d'être personnes accueillies, alors la démocratie participative est féconde. Elle concerne tant les grandes réflexions sur le fonctionnement de la structure que les « petites » choses du quotidien, si essentielles pour les personnes qui les vivent. Car la démocratie participative, c'est du concret.

Quand elle est profondément souhaitée et organisée au sein de l'association, la démocratie participative est source de mieux-être, tant pour les personnes que pour les bénévoles et les professionnels. Si, dans sa forme, elle doit nécessairement s'adapter aux publics et aux secteurs, elle

concerne néanmoins l'ensemble des associations, les petites et les grandes, car les personnes, quelles qu'elles soient, ont toutes quelque chose à dire et à nous dire.

Une enquête de type Flash sur cette thématique a été envoyée à la plupart des établissements de nos adhérents. Elle donnera à voir comment se porte la démocratie participative dans les structures de la FEP financées par les pouvoirs publics. Nous espérons y découvrir et recueillir de belles pratiques et expériences, mais aussi mieux cerner les difficultés rencontrées. Des rencontres seront également organisées dans les régions FEP, pour approfondir la question entre adhérents, sans faire l'économie d'évoquer les points de blocage. À la rentrée de septembre, et accompagnés par une photographe et intervenante en communication visuelle, nous prendrons le temps de nous immerger dans quelques établissements du Grand-Ouest et du Sud-Ouest, afin d'élaborer un livret conçu et réalisé avec et par des personnes accompagnées, des bénévoles et des professionnels de ces établissements. Nous ne savons pas quelle en sera la forme ni quel sera son contenu, car rien de ce qui sera fait ne sera fait sans eux. ■

**Patrick Pailleux,**  
chargé de mission à la FEP

# Réhabiliter une parole authentique

Il faudrait être piètre historien pour nier que la démocratie est née d'une parole muselée, enfin exprimée, clamée, déclamée par de brillants orateurs, écrite par nos meilleurs poètes et écrivains, placardée sur les murs, diffusée dans les journaux, scandée par le peuple, et chantée dans les rues par les révolutionnaires ! Une parole qui a construit notre Constitution et qui affirme nos valeurs républicaines...



Le sans-abri, comme le migrant ou la personne âgée dépendante sont trop souvent privés de parole.

Chaque association doit pouvoir disposer d'un minimum de ressources pour faire vivre son projet. Ses ressources sont humaines, matérielles, et donc financières. Dans le cadre d'une baisse de subventions et d'une plus grande sollicitation de chacun, il importe d'adapter son organisation pour diversifier sa collecte de fonds.

Mais au pays des droits de l'Homme, quelle est maintenant la place de la parole citoyenne ? Est-elle reléguée sur les réseaux sociaux, l'Intranet d'une entreprise, les blogs, le Net où (presque) tout est permis à des interlocuteurs virtuels toujours prompts à répondre sans prendre le temps de la réflexion ni vérifier la véracité de l'information ? Que dire de l'usage que font nos édiles de cette parole, parfois bien imprudemment lâchée ? Faut-il en déduire que la démocratie est en danger si la parole ne trouve plus le moyen de s'exprimer de vive voix, dans un face-à-face authentique ? Chacun de nous sait très bien que nous n'utilisons pas le même média selon ce que nous avons à dire à l'autre : intimité d'un partage autour d'un café, au téléphone, par Internet, dans un courrier même... La permanence d'un conseiller municipal ou d'un député n'a rien à voir avec un cahier de

doléances disposé en mairie, même si les deux sont utiles, voire complémentaires ! Et de toute façon, le migrant, le sans-abri, la personne âgée dépendante, et toute personne en situation de précarité, c'est-à-dire une part non négligeable de notre population, sont privés de parole, et n'ont le plus souvent accès à aucun de ces moyens d'expression... Il revient en fin de compte aux associations – et pas seulement de malades, de parents, de corporations – qui se développent en France d'entendre et de relayer cette parole auprès des instances dirigeantes, de façon créative, innovante.

J'aime cette définition d'un groupe de réflexion éthique, hospitalier ou professionnel, en tant que « lieu de démocratie de la parole ». Dans notre pays, où l'on prône les valeurs républicaines de liberté de pensée et d'expression, d'égalité des personnes en droit, de fraternité, d'écoute bienveillantes et de critique positive, nous avons besoin de ces lieux de mise à distance des hiérarchies professionnelles, sociales, culturelles, des convictions religieuses et idéologiques. Nous avons besoin de prendre le temps de nous exprimer à titre personnel (sans autocensure), d'écouter l'autre, de nous mettre à sa place, quitte

“  
*Car c'est bien cette parole échangée, partagée, qui accorde sa place à chacun, confère du sens à sa tâche, donne du poids à sa relation à l'autre, le prochain comme l'institution...*

”

à accepter de reconsidérer un peu notre opinion, afin de sortir du dissensus : trouver, faire émerger une parole commune, pas forcément consensuelle (nous ne serions plus en démocratie, et bien proches du totalitarisme), mais convenant au plus grand nombre et respectant une minorité en désaccord – c'est sa liberté.

Sauf à revivre de nouveaux coups de fièvre révolutionnaire, notre démocratie doit favoriser des lieux d'expression et d'écoute, en amont des instances représentatives élues, pour recréer une culture du débat, de la réflexion, dans une société d'informations préédigérées, difficiles à vérifier, sources de préjugés et de haine de l'autre.

Car c'est bien cette parole échangée, partagée, qui accorde sa place à chacun, confère du sens à sa tâche, donne du poids à sa relation à l'autre, le prochain comme l'institution... En l'absence d'échange authentique, la violence peut s'emparer de la parole, devenir l'expression d'une exaspération incapable de respecter le bien commun, y compris le modèle démocratique. Et alors, la parole est au plus fort. ■

**Dr Nadine Davous,**  
Coordinatrice de l'espace éthique du  
centre hospitalier intercommunal de  
Poissy/Saint-Germain-en-Laye (CHIPS)

# Le Gymnase : de la maternelle au bac, la parole est aux apprenants



À Lucie-Berger, exit la classe « autobus », peu propice aux échanges horizontaux, aux partages, aux confrontations et à la mutualisation.

Plus de quatre cent quatre-vingts ans et pas une ride : le Gymnase poursuit noblement sa mission éducative, au service des Strasbourgeois, mais pas seulement... Si Jean Sturm, dès 1538, porte une attention toute particulière à l'éloquence des étudiants – « À quoi servent les connaissances d'un homme s'il n'arrive pas à bien les formuler et les transmettre<sup>1</sup> ? », la question de la parole reste d'une singulière actualité cinq siècles plus tard pour les quelque cent cinquante professeurs que compte aujourd'hui l'établissement. L'institution strasbourgeoise a su évoluer et a beaucoup à nous apprendre en matière de pédagogie. L'heure est plus que jamais à donner la parole aux élèves (deux mille cette année). Et à s'assurer qu'ils la prennent. À bon escient, s'entend.

Car l'éloquence ne doit pas être verbiage mais s'exercer au profit de la communication, du partage des idées, des convictions. Ici on ne parle pas pour ne rien dire, mais on parle pour se dire. Pour se construire. « La parole, le débat, l'échange sont fondamentaux dans notre façon d'enseigner. En tenant compte de la parole de l'enfant, en valorisant son expression et en suscitant sa réflexion, nous contribuons à faire de nos élèves des adultes responsables, conscients de leurs richesses,

capables de comprendre le monde et de faire des choix éclairés en anticipant les impacts sur leur propre vie mais aussi sur l'environnement. » assure Audrey Sanchez, directrice adjointe de l'école primaire Lucie-Berger. Et la directrice d'ajouter : « L'homme est un être éminemment social, il a besoin de parler, de partager, l'isolement engendre une grande souffrance, comme nous l'avons constaté pendant le confinement. »

“  
*Tête bien faite vaut mieux que bien pleine. L'élève est invité à penser par lui-même, à prendre en main son processus d'apprentissage pour développer ses potentialités.*

”

développer ses potentialités. L'élève apprend à se poser les bonnes questions, à les verbaliser, les sérier, à faire un état des lieux de ce qu'il sait – ou ne sait pas – à répertorier ce qu'il a besoin d'apprendre et à chercher des sources d'information variées pour trouver des réponses. Les thèmes sont résolument transdisciplinaires : qui sommes-nous ? où nous situons-nous dans l'espace et le temps ?

comment le monde fonctionne-t-il... ? Les plus petits ont une facilité de parole et une spontanéité étonnantes qu'il convient de préserver à tout prix. « C'est en grandissant qu'on se met des barrières », constate Audrey Sanchez. Moments de travail individuels et coopératifs s'enchaînent sans discontinuer mais personne ne s'en plaint. Et surtout pas les enfants, parce que « c'est vraiment trop bien ». Ni les parents, qui cautionnent cet apprendre autrement et sont partie prenante du projet d'établissement. Un projet qui, depuis deux ans, s'inscrit dans l'IBO<sup>2</sup> et se pique de « contribuer au bien-être scolaire, social et émotionnel des élèves en se concentrant sur la sensibilité internationale ainsi que sur de solides valeurs personnelles<sup>3</sup> ».

Au fil des précieuses connaissances qu'ils s'approprient, les jeunes apprenants devraient devenir des adultes épanouis, sensés, réfléchis, curieux, communicatifs, ouverts d'esprit, intègres, promis à un avenir radieux dans « un monde meilleur et plus paisible, dans un esprit d'entente et de respect interculturel<sup>4</sup> ». Et, parce que la foi est indissociable d'un si grand projet de vie, le Gymnase adhère aux valeurs chrétiennes portées par sa charte et enseigne le fait religieux dès l'école primaire. Un pasteur aumônier est affecté à l'établissement ; la couleur est clairement annoncée : « Les valeurs protestantes sont notre ADN, notre caractéristique, ce qui nous différencie des autres établissements publics et privés », affirme Audrey Sanchez. ■

**Brigitte Martin**

1. Marc Lienhard, Claude Keiflin, *Le Gymnase, 475 ans de pédagogie (1538-2014)*, éditions du Signe, 2014, p. 23
2. L'IBO (*International Baccalaureat Organisation*) est une fondation éducative qui propose quatre programmes d'enseignement stimulants pour développer les capacités de l'élève et le préparer à vivre dans le contexte mondialisé du XXI<sup>e</sup> siècle. Actuellement, plus d'un million d'élèves de l'IBO sont scolarisés dans près de 3 700 écoles du monde réparties dans 144 pays.
3. Programme primaire du BI [Baccalauréat International], <https://www.ibo.org/fr/>
4. *Ibid.*

# Démocratie et militantisme

Le monde associatif est vaste : selon la Caisse des dépôts, environ 1,4 million d'associations seraient actuellement actives en France. Leurs domaines d'activité sont variés<sup>1</sup> : le sport, les loisirs et la culture pour le plus grand nombre (68 %), l'action sociale, humanitaire, caritative et la défense de causes ou de droits précis pour un peu plus d'un quart d'entre elles.



L'adhérent est parfois aussi un militant qui s'engage avec force et détermination.

Le modèle associatif est l'exemple même d'une organisation démocratique. Les outils dont les associations disposent dans la réglementation, et les règles qu'elles peuvent, elles-mêmes, s'imposer leur permettent en effet de fonctionner efficacement. Elles respectent ainsi à la fois les objectifs fixés dans les statuts et la volonté exprimée périodiquement par leurs adhérents, en particulier lors de l'assemblée annuelle. Dans la plupart des cas, cela ne présente pas de difficultés. Lorsque l'objet de l'association est de défendre une cause particulière, des droits ou des intérêts souvent bafoués, cela peut être plus délicat. L'adhérent alors est aussi un militant qui s'engage avec force et détermination. Son militantisme, son engagement peuvent même le conduire, pour défendre son point de vue, à provoquer ou alimenter des conflits

importants dans son association, pouvant au pire déboucher sur une hémorragie d'adhérents ou sur une scission. La plupart des associations fonctionnent par consensus mais, dès que des conflits de convictions apparaissent, il devient plus difficile d'aboutir à des compromis. Le manque de recul, la certitude de détenir la vérité conduisent parfois à des excès.

“  
*La force des arguments tient dans leur pertinence plus que dans la véhémence avec laquelle on les exprime.*  
 ”

Plus que dans toute autre organisation humaine, il est important, dans une association, que tous les points de vue puissent s'exprimer et que tous les moyens soient recherchés pour garantir et faciliter cette expression. Par ailleurs, quelques règles non écrites mais de bon sens s'imposent. Parmi celles-ci, on peut citer le respect du vote majoritaire. Parfois, certains ne s'en satisfont pas car ils ont le sentiment d'avoir été privés du vaste débat qui aurait permis de modifier

une décision qui ne leur convient pas. Une autre règle pourrait être de se rappeler qu'un travail de conviction militante ne se conduit pas au travers d'une expression violente, voire blessante, pour ceux qui en sont les destinataires. Bien au contraire, convaincre nécessite l'usage d'arguments étayés, compréhensibles, rationnels et réalistes. La force des arguments tient dans leur pertinence plus que dans la véhémence avec laquelle on les exprime. Cela demande de la préparation et aussi du temps. Et le temps n'est pas toujours l'ami du militant qui réagit souvent trop rapidement et avec trop de passion pour défendre sa cause.

Les associations militantes qui œuvrent avec talent pour lutter contre toutes les discriminations, défendre les droits de tous et faire évoluer notre société savent que leur énergie doit être utilisée pour défendre leurs causes et non gaspillée dans des affrontements internes souvent obscurs. Cela ne doit en aucun cas supprimer les débats de fond sur les objectifs, la stratégie, la tactique, etc. mais toujours dans un souhaitable respect d'opinions variées, dont la confrontation pacifique permet aux uns et aux autres d'évoluer vers un compromis efficace. Cette tension presque naturelle entre démocratie et militantisme, bien maîtrisée, n'est rien d'autre qu'un stimulant supplémentaire et sain pour l'action. ■

**Henry Masson,**  
*bénévole à la Cimade*

1. Source CNRS, Centre d'économie de la Sorbonne, Paysage associatif 2017.

# L'expression collective des personnes détenues

En prison, l'idée du collectif a mauvaise presse. On l'associe plus volontiers aux mutineries qu'au droit d'association. Le Code de procédure pénale place le terme de « collectif » exclusivement sous l'angle disciplinaire d'actions collectives répréhensibles. D'une manière générale, la notion de collectif renvoie à des réalités souvent pathogènes ou dangereuses. Ainsi, certains lieux de la détention sont des collectifs potentiellement à risque : bibliothèque, douches, cours de promenade.



La prison est un lieu où il n'est pas aisé de s'exprimer, par peur des autres, parce que les surveillants ne veulent pas écouter ou n'ont pas le temps de le faire. Les nouveaux établissements ont des vitres sans tain, des séparations murales et des dispositifs techniques qui s'opposent à des contacts directs avec les surveillants. Le statut de la parole est ambigu, entre plainte et revendication,

“  
*Pourtant, plus on considère la parole du détenu, plus celui-ci se responsabilise et plus le dialogue est positif.*

”

cri ou chuchotement ; l'indifférencié prévaut. L'univers de la prison se caractérise par des formes diverses de régression vers l'enfance. Il est toujours nécessaire d'écrire pour obtenir quelque chose. La distance et la dépendance qui découlent de l'impossibilité de s'adresser directement à son interlocuteur nourrissent des formes de rancœur, de repli ou de colère. Le sociologue anglais,

## Amertume

*Amertume, parfois tu envahis  
De tout ton poids mon âme.  
Coup par coup tu martèles ma vie,  
Tu espères que je te réclame.  
Tu n'es après tout qu'un sentiment,  
Un ressenti qui me ment.  
Amertume, lorsque tu es confrontée  
À la sainte Parole qui t'ordonne  
De me laisser, moi qui pardonne,  
Tu n'as plus qu'à t'en aller  
Vers les régions arides et désertes,  
Car destinée tu es  
À perdre la guerre.*

Pascal (poème écrit en détention)

Ben Crewe<sup>1</sup>, a qualifié cette expérience de forte dépendance à un pouvoir distant de *tightness*, qui suggère l'idée d'étouffement.

Alors, à quoi renvoie précisément l'expression collective au sein d'un établissement pénitentiaire ? Comment peut-on penser le collectif dans un milieu institutionnel qui s'organise pour le considérer comme une menace, voire un contre-pouvoir ?

La prison n'est qu'une privation de liberté. Tous les autres droits doivent pouvoir être conservés et, notamment, celui d'être consulté dans le cadre de la vie de l'établissement. Droit que possèdent tous les usagers des services publics. Les personnes détenues sont des usagers un peu particuliers puisqu'ils sont placés là sous contrainte et considèrent d'abord l'institution comme une ennemie avec laquelle aucune discussion n'est possible. Pourtant dans les règles pénitentiaires européennes (RPE), l'article 50, ajouté en 2006, stipule : « *Sous réserve de bon*

*ordre, de sûreté et de sécurité, les détenus doivent être autorisés à discuter des questions relatives à leurs conditions générales de détention et doivent être encouragés à communiquer avec les autorités pénitentiaires à ce sujet.»*

En France, l'article 29 de la loi pénitentiaire (2009) demande que les détenus soient consultés mais uniquement sur les activités qui leur sont proposées. Force est de constater que ces consultations ont du mal à se mettre en place. Quand elles ont lieu, ce n'est pas dans un cadre formel et cela dépend beaucoup des directions d'établissement. L'administration ne semble pas souhaiter s'engager dans une politique officielle visant à rendre obligatoires ces consultations. Peut-être par peur de ne pas pouvoir revenir en arrière en cas de problème. Pourtant, plus on considère la parole du détenu, plus celui-ci se responsabilise et plus le dialogue est positif. Les personnes détenues ont le sentiment, qui recouvre souvent une réalité, de ne pas être écoutées. Les mouvements de protestation collective prennent alors la plupart du temps une forme de résistance massive comme le refus de réintégrer les cellules après les promenades ou de prendre les plateaux-repas. Les revendications ne sont pas clairement exprimées ou elles le sont de manière maladroite, voire violente. Les prisonniers opposent, en l'absence d'espaces d'expression des revendications, une force inerte. Celle-ci fait peur à l'administration qui requiert l'intervention de brigades spéciales et met alors deux violences face à face.

Il est cependant possible de faire autrement. En 1992, par exemple, une décision ministérielle met fin au régime des portes ouvertes de la centrale de Saint-Maur, contraignant ainsi les détenus à rester plus longtemps dans leur cellule qu'à l'ordinaire. En prévention d'un mouvement de contestation, la direction prend la décision de réunir régulièrement la population pénale par groupes, pour les interroger sur divers aspects de la vie quotidienne, comme les cantines (épicerie interne) ou l'organisation des ateliers de travail. D'autres initiatives de cet ordre ont été

prises par certaines directions d'établissement. Comme le référendum participatif au centre de détention d'Oermingen (Bas-Rhin). Ce référendum a été organisé en 2001 à l'occasion de la journée citoyenne. Les personnes détenues étaient sollicitées sur les propositions de règles de vie commune pour un « *mieux-vivre ensemble* ». Lors du récent confinement, tous les parloirs ont été supprimés et les intervenants extérieurs ne pouvaient plus entrer. Des initiatives intéressantes ont vu le jour pour que les détenus puissent exprimer leurs craintes, voire leur angoisse, face à cette crise qui leur imposait une sorte de double enfermement. Ainsi, à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, des représentants de détenus ont été désignés dans chaque coursive pour servir de lien avec l'administration. Des surveillants ont témoigné que ces temps sans contraintes extérieures leur avaient permis de « *moins courir toute la journée* » et « [qu'ils avaient] *enfin le temps de faire du bon boulot* ».

“

*D'une manière générale, toutes les initiatives d'expression collective des détenus sont prises à un niveau local, par la volonté des équipes de direction des établissements.*

”

D'une manière générale, toutes les initiatives d'expression collective des détenus sont prises à un niveau local, par la volonté des équipes de direction des établissements. Ce n'est que dans la période 1980-1990 que, sous l'impulsion de Robert Badinter, les conditions d'expression des détenus se sont institutionnalisées. Ce soutien est rapidement tombé en désuétude et aujourd'hui les forces politiques ne veulent pas aborder la question de peur d'affronter l'hostilité de l'opinion publique et des organisations syndicales de surveillants, opposées à l'expression des détenus. Pourtant, faire de quelqu'un un citoyen à part entière est finalement la meilleure manière de combattre la récidive. ■

**Brice Deymié,**  
*aumônier national des prisons,*  
*Fédération protestante de France*

1. Ben Crewe, « Depth, Weight, Tightness : Revisiting the Pains of Imprisonment », vol. 13, n° 5, *Punishment & Society*, 2011, pp. 509-529.

*«Je suis incarcéré depuis trois ans. La prison nous impose son temps. Lever, coucher, promenade, travail. Nous n'avons pas beaucoup d'initiatives. On peut s'inscrire à des activités, mais c'est pas toujours celle qu'on aurait choisie. Au début, on se dit que ça va faire passer le temps, c'est vrai, ça occupe mais, à force, on se demande à quoi cela sert vraiment. Je voudrais que l'on me considère comme un adulte, pas comme un enfant qu'on distrait. J'aimerais bien travailler à la bibliothèque ou distribuer les cantines (produits achetés à l'intérieur de la prison sur liste) ; je verrais du monde et j'aurais un peu de responsabilités. C'est dommage que la parole du détenu soit a priori louche, pas digne d'intérêt ou de confiance. Demander à chacun son avis permettrait de diminuer la violence ; dans une prison, personne n'écoute personne. Pour se faire entendre, il faut forcément installer un rapport de force, avec au final un gagnant et un perdant. Pendant le confinement, j'ai quand même bien aimé que l'administration nous tienne régulièrement au courant de la situation dans la prison, et de son évolution. Nous avons deux promenades plutôt qu'une. Pour la première fois, j'ai ressenti les surveillants plus à l'écoute, moins tendus que d'habitude. Nous étions ensemble à lutter contre cette maladie très contagieuse. On avait sans doute les mêmes peurs. Et puis, à cause des nombreuses libérations, il n'y avait plus de surpopulation. J'espère qu'après, cela ne va pas recommencer comme avant.»*

Un détenu à la Santé.



Le centre social Le Picoulet (Paris 11<sup>e</sup>) implique les habitants dès le mois de janvier pour organiser la fête de quartier de juin.

# Mission Populaire évangélique de France : sortir du pyramidal

quasiment plus de conseils de maison ouverts. Les conseils d'administration accueillent parfois des bénévoles, quasiment jamais des bénéficiaires, la plupart du temps des « personnalités qualifiées » ...

La professionnalisation et la technicisation, sous la pression des financeurs, ont accentué cette évolution. Les tentatives de nouveaux conseils de maison dans les années 2 000, accueillant des « usagers », n'ont pas duré. Il y a quelques années, une Fraternité, créée à Gennevilliers (92) pour soutenir une sorte de syndicat d'habitants dans un quartier, basée sur le pouvoir des personnes concernées, s'est arrêtée faute de financement et victime de la répression de la municipalité.

La Mission Populaire vit cette contradiction : elle a des lieux où se vit un accueil fraternel et sans condition, où les pasteurs, les salariés, les bénévoles passent beaucoup de temps à écouter la parole des personnes dans leurs difficultés personnelles et sociales... mais ces personnes sont rarement invitées à donner leur avis sur la marche des structures.

Depuis quelques années, Miss' Pop' insiste à nouveau sur l'éducation populaire. Dans sa feuille de route de mai 2019, elle affirme la nécessité de faire vivre « un mouvement où la personne est au centre et le pouvoir d'agir de chacun-e pris en compte et valorisé » et « un mouvement fondé sur le partage des savoir-faire et des expériences ». Comment cela se vit-il concrètement dans les Fraternités ?

Moins que la difficile démocratisation des conseils d'administration, cela passe par des moments participatifs. Les grands événements – assemblée générale, renouvellement du projet social, etc. – sont l'occasion d'aller chercher la parole des bénévoles, voire des participants, en organisant des questionnaires, des groupes de parole, des grandes réunions avec des petits groupes et des animations. Au Picoulet – Paris XI<sup>e</sup> –, depuis quelques années, s'est pris l'habitude de construire la fête de quartier avec les habitants : à partir de janvier-février, ont lieu des « apéros » où tous imaginent ensemble la fête du mois de juin.

Ces initiatives profitent du renouveau des méthodes d'éducation populaire. Les équipiers – pasteurs et directeurs – ont profité de quelques moments de formation et d'outils sur la base d'un travail des Céméa des Pays-de-Loire<sup>1</sup>. Le Picoulet travaille avec l'association Ressources alternatives... Les Fraternités sont soutenues, dans cet effort, par un permanent national. Mais le travail est encore immense... ■

**Stéphane Lavignotte,**  
pasteur et coordinateur  
de la Maison ouverte (Montreuil - 93),  
chargé de mission national  
sur l'animation théologique.

1. Céméa Pays-de-Loire, Boîte à outils d'éducation active, éditions Cafard, 2017.

“ Mais ouvrir les portes ne suffit pas pour que les gens entrent. ”

À la Mission Populaire, la participation des bénéficiaires est un chantier à peine démarré. À sa naissance à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la « Mission Mac All » fonctionne – et pour longtemps – sur un modèle pyramidal. Un siège parisien envoie dans les quartiers ouvriers des missionnaires, les « chefs de poste » (le terme ne disparaîtra qu'avec les statuts de 2018). Il est question de faire « pour » les personnes. Avec les années 1950-1960, un vent égalitaire souffle sur la Mission Populaire. Les pasteurs deviennent des « équipiers », sur un pied d'égalité avec d'autres personnels (une femme de ménage eut longtemps ce statut). Les Fraternités se constituent en associations loi 1901 et créent des conseils d'administration composés de personnes engagées localement. L'après-1968 est la grande période des « conseils de maison » : des conseils d'administration ouverts où chacun est censé pouvoir venir... Mais ouvrir les portes ne suffit pas pour que les gens entrent. De fait, aujourd'hui, il n'existe



# Quand les convictions sont un obstacle au dialogue social

Chacun des êtres humains se constitue au cours de sa vie un socle de références culturelles, amicales, familiales, géographiques, historiques, politiques (positives ou négatives) auxquelles il accorde une signification, un sens qui lui permet, à son insu, de tracer son chemin. Il demande à ses convictions de lui servir d'armure pour reconnaître le monde, donc l'Autre.

Si l'esprit flotte au gré du vent, des diverses rencontres ou appartenances, comme la girouette, le risque est alors de privilégier le caprice de son corps, de ses émotions, pour ignorer le moindre engagement dont la première condition est la persévérance. Sans convictions, il n'y a pas d'engagements, pas « d'être-au-monde », pas de sens de la responsabilité.

**Mais la conviction peut être le pire des pièges si elle ferme les « écouteilles du monde » aux convictions des autres.** Tout est là, une conviction est une ouverture paradoxale à l'autre si elle

est sans cesse nourrie d'autres références qui la rendent plus vulnérable. Les convictions de l'autre doivent sans cesse nous amener à nous interroger pour que la vie soit indéfiniment fertilisée par ce qui échappe à notre entendement toujours limité. Une conviction est une richesse tant qu'elle ne se blinde pas devant l'intolérable, par exemple dans l'outrance aveugle des négationnistes, des absolues certitudes politiques, professionnelles (esprit de corps) aliénantes et despotiques, de ceux qui ne veulent pas écouter « les prophètes de malheur », les « Jérémie », en un mot de ceux qui tuent avec leurs paroles.

Car le partage des convictions n'est pas renoncement à leur liberté. « *Je ferai tout pour qu'avant la mienne la liberté de l'autre soit* », dit Paul Ricoeur.

La conviction n'a pas non plus un objectif de consensus lors de la rencontre avec l'autre. Le dissensus est, en effet, le

reflet de nos impasses et garde ses vertus si chacun a conscience de la limitation de ses propos.

Tout cela ne signifie pas que je puisse abdiquer toute réflexion critique, mais c'est justement cette capacité de discernement ouvert qui permet à l'échange, au tressage des convictions, de constituer un vrai lien social, voire d'aboutir à un « *compromis entre des références fortes mais rivales qui sont tout sauf un consensus* » (Ricoeur).

Le paradoxe est que la jeunesse est souvent animée de convictions absolues et la vieillesse enfermée dans des expériences acquises. Ces deux situations sont aussi redoutables l'une que l'autre. Apprendre dès sa jeunesse à écouter l'autre ; ne pas seulement faire confiance à son expérience dans le grand âge sont les ferments du lien social. L'interconvictionnalité est une espérance, pas une résignation. « Nous » dépassera toujours le « je » de nos convictions... ■

**Didier Sicard,**

*médecin, ancien président du Comité national consultatif d'éthique*

*L'homme s'affine au contact de son prochain tout comme le fer se polit par le fer. (Proverbes 27.17)*

## Les personnes réfugiées s'impliquent pendant la crise

Si la crise que nous traversons détériore dangereusement le tissu économique et social sur l'ensemble du territoire, elle porte également quelques espoirs.

Dans le cadre de l'accueil citoyen des couloirs humanitaires, la nécessité d'une communication régulière et homogène pendant le confinement a ainsi paradoxalement renforcé les liens entre tous les acteurs du projet. Pour répondre au besoin de partage régulier de l'information face à l'évolution rapide du contexte, les personnes accueillies, la plateforme nationale, les intervenants sociaux en région et les collectifs citoyens ont participé à des visioconférences régulières organisées par la FEP. La parole des personnes accueillies s'est fait entendre lors de ces rencontres virtuelles. Beaucoup

ont livré de puissants témoignages de résilience, après un parcours de vie marqué par les horreurs de la guerre dans leurs pays d'origine, mettant en perspective la situation vécue en France. La FEP a également informé les pouvoirs publics des difficultés rencontrées par les personnes, que ce soit pour l'accès à la demande d'asile ou l'ouverture des droits, alors que les services de l'État voyaient leur fonctionnement dégradé. Au-delà de la participation active aux rencontres par visioconférence, certaines personnes accueillies se sont engagées dans des actions de solidarité sur leur territoire : la fabrication de masques ou la distribution de repas dans les Ehpad par exemple. Comme une manière de remercier, en période de crise, le pays qui les a protégées. La FEP souhaiterait encourager le dé-



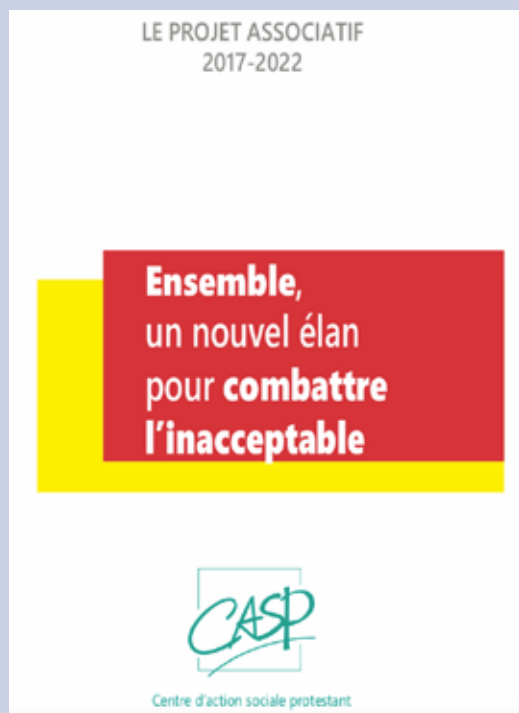
Maher, arrivé de Syrie en novembre 2018, a fabriqué près de 2 000 masques.

veloppement de l'engagement des personnes accueillies dans le projet, en maintenant des visioconférences régulières et en facilitant l'implication de personnes réfugiées en tant que membres de collectifs d'accueil. ■

**Guilhem Mante,**

*coordinateur du programme FEP « Accueil de l'étranger »*

# Élaboration d'un nouveau projet associatif : une belle opportunité de démarche participative



## Pourquoi un nouveau projet associatif ?

Durant les cinq années du projet précédent (2010-2015), le CASP-RP, Centre d'action sociale protestant en région parisienne, a porté de nouveaux projets et développé des actions inédites. Les besoins ont évolué et les missions aussi. Rejoint par La Clairière et l'Arapej, le CASP a considérablement agrandi son périmètre d'action. Il a accueilli de nouveaux territoires – Essonne, Hauts-de-Seine, Seine-et-Marne –, de nouveaux publics – prison-justice, jeunes en difficulté, petite enfance, résidents de quartier –, mais aussi de nouveaux métiers – juristes, éducateurs de rue, psychologues cliniciens. C'est donc naturellement que le conseil d'administration a entrepris de redéfinir son projet associatif.

## Avec qui ?

Le fondement d'une association est d'associer. S'il est de la responsabilité de l'assemblée générale d'adopter le nouveau projet, chacun, quelle que soit la place qu'il occupe au sein du

CASP, est concerné, associé à l'élaboration du projet collectif, invité à partager ses connaissances, son expérience. Le projet associatif est élaboré avec ceux qui souhaitent s'associer au CASP, le faire connaître et partager ses valeurs auprès des partenaires associatifs et institutionnels.

## Comment ?

Pour que le projet associatif nous ressemble, il devait trouver sa source dans l'analyse du terrain, s'appuyer sur l'expertise et les avis de tous ceux qui font le CASP, salariés et cadres, bénévoles et administrateurs. Le conseil d'administration a donc opté pour une méthode résolument participative. Le suivi de ce projet ambitieux a été confié à un comité de pilotage présidé par un membre du bureau et réunissant trois directrices (logement, prison-justice, et adjointe au DG). En juillet 2015, la rédaction d'un cahier des charges commençait. À partir d'octobre, un cabinet extérieur apportait ses compétences.

## Quelle méthode ?

La démarche retenue s'est articulée en quatre temps jusqu'à la présentation du nouveau projet associatif lors de l'assemblée générale en juin 2017.

De novembre à décembre 2016, pendant la phase de consultation, une enquête a été effectuée auprès de toutes les équipes. Un questionnaire en ligne a été proposé à tous, salariés, bénévoles, personnes accompagnées par le CASP, attaché principalement aux dimensions de l'évolution des problématiques sociales, des prises en charge, de leur organisation, des ressentis quant aux changements, des suggestions de priorités d'intervention. Parallèlement, des entretiens collectifs ont permis de recueillir une

parole élaborée, fruit d'échanges enrichissants. Dans le même temps, plusieurs études menées auprès des partenaires du CASP et des territoires ont aidé à définir les besoins et enjeux territoriaux, à nourrir le diagnostic des besoins sociaux et à dresser un état des lieux des réponses existantes et des attendus territoriaux.

De janvier à mars 2017, des groupes de travail thématiques, constitués sur les bases du volontariat, de la compétence et de la diversité, ont travaillé sur trois ou quatre grands sujets identifiés lors des consultations. Le contenu du futur projet associatif a été, à ce stade, débattu, partagé et élaboré.

Courant avril 2017, deux séminaires d'administrateurs et directeurs ont défini, à partir des travaux précédents, les priorités du projet associatif. Un premier canevas a été dessiné.

En avril et mai 2017, le projet associatif a été rédigé par un comité épaulé par le cabinet. Il a été présenté lors d'un conseil d'administration extraordinaire le 1<sup>er</sup> juin, puis dévoilé et voté lors de l'assemblée générale ordinaire le même mois.

Les orientations qui ont présidé à l'élaboration de ce nouveau projet associatif ont été d'autant plus importantes que le CASP venait de fusionner avec deux associations. La démarche, fortement participative, a permis l'absorption de cultures institutionnelles et de métiers différents, l'articulation de nouvelles entrées thématiques et territoriales pour le CASP et la mise en valeur de la place originale du CASP dans l'économie sociale. ■

**Pierre-Louis Duménil,**  
vice-président du CASP

Pour en savoir plus sur le CASP : [www.casp.asso.fr](http://www.casp.asso.fr) et sur le projet associatif 2017-2022 – file:///C:/Users/Pilou/Downloads/Projet\_associatif\_CASP.pdf



# Questions à

**Samuel Coppens**  
porte-parole de la Fondation  
de l'Armée du Salut

**L**a Fondation de l'Armée du Salut, pionnière de la démarche participative, a beaucoup à nous apprendre en matière de parole démocratique. Dès 2010, pour répondre à la demande du préfet Régnier (replacer les personnes au cœur du dispositif pour mieux prendre en compte leurs besoins), elle propose la création du CCPA, Conseil consultatif des personnes accueillies. Un conseil constitué pour deux tiers de personnes en situation de pauvreté ou l'ayant été, et pour un tiers d'intervenants sociaux. Le projet, très précurseur, est accueilli favorablement et fait l'objet d'une convention avec la DGCS. L'objectif affiché est de construire une parole collective autour des politiques publiques de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale. Le CCPA devient CNPA (Conseil national des personnes accueillies ou accompagnées) et acquiert une reconnaissance très officielle avec la publication d'un décret en octobre 2016. Rencontre avec Samuel Coppens, porte-parole de la Fondation de l'Armée du Salut.

## *Samuel Coppens, de qui portez-vous la parole ?*

**Samuel Coppens :** Ma fonction est de représenter la Fondation et de parler en son nom. Par exemple, nous interpellons les pouvoirs publics et les personnalités politiques, notamment lors des élections. Nous envoyons aux candidats un document qui aborde les grandes thématiques sociales et leur demandons de s'engager. Nous ne nous posons jamais en donneurs de leçons ; c'est parce que nous avons cent quarante ans d'action sociale et donc un savoir-faire, une expertise, que nous intervenons.

*d'une certaine audience et avons acquis une légitimité. Ponctuellement, des prises de parole fortes nous permettent de défendre nos valeurs sur des sujets d'actualité qui nous tiennent à cœur, comme la diminution drastique des allocations logement ou des contrats aidés, l'accueil des migrants ou, plus récemment, la rémunération des salariés du secteur de l'aide à la personne et la situation des personnes âgées isolées pendant le confinement.*

## *Qui relaie la parole des personnes que vous accompagnez ?*

**S.C. :** Nous préférons qu'elles prennent la parole elles-mêmes. Au sein de la Fondation, dans le secteur de l'inclusion, le Conseil national des personnes accompagnées permet aux personnes en situation de pauvreté de s'exprimer sur leur situation et contribue à la lutte contre l'exclusion en créant un

*lien démocratique très fort. Ce qui est essentiel, c'est que les personnes puissent prendre la parole ; mais cette parole doit être travaillée en amont. On fait en sorte qu'elles soient en capacité de s'approprier, de réguler leur expression pour être compréhensibles par l'auditeur. Vous savez, les personnes en situation dramatique ont souvent un flot de parole incontrôlé. On les aide, on les forme, on fait en sorte que leur parole soit audible. Pendant des années, les travailleurs sociaux se sont octroyé le droit de relayer la parole des personnes accueillies ou accompagnées. Aujourd'hui, leur parole est entendable. Pendant le confinement, le CNPA a créé une plateforme dédiée au recueil de témoignages de personnes en situation de précarité, un espace de libre expression qui a permis d'interpeller les pouvoirs publics. Près de cent cinquante personnes accompagnées ont pris la parole pour raconter les conséquences des mesures gouvernementales dans leur quotidien pendant le confinement. Elles ont ainsi participé à notre vie, à la vie sociale. C'est une véritable victoire pour nous !*

## *Pourquoi est-ce essentiel, dans une perspective chrétienne, d'offrir la parole à l'autre ?*

**S.C. :** L'autre est un frère en humanité. Et nous devons lui porter une attention toute particulière, d'autant plus lorsqu'il est dans la rue, sale, affamé... La parole est très importante, une composante essentielle. Retrouver la parole, exprimer quelque chose par soi-même, c'est retrouver sa dignité. Nous sommes des passeurs d'humanité. ■

**Brigitte Martin**

# Le Conseil de vie sociale : rendre la parole audible

Déjà dix-huit ans de recul, l'âge de la majorité civile, pour évoquer la loi de 2002. Elle a notamment instauré dans tous les établissements sociaux et médico-sociaux qui assurent un hébergement ou un accueil de jour, l'obligation d'un « conseil de vie sociale<sup>1</sup> ». Le Code de l'action sociale et des familles précise sa composition – des représentants, élus pour trois ans, des usagers, des familles, du personnel et de l'organisme gestionnaire – et lui attribue des compétences, uniquement consultatives. Le président est un résident élu par les membres.



*Je fais partie de deux instances à Marie Durand : le CVS et la Commission de restauration. Je trouve que, dans l'une comme dans l'autre, ma parole est entendue. Camille, foyer d'accueil médicalisé pour personnes handicapées âgées Marie-Durand, Fondation Sonnenhof à Bischwiller (67)*

Avec ses ambitions multiples, la loi de 2002 impose un formalisme au recueil de la parole des usagers dans l'institution. Elle participe ainsi de la nécessité de passer du « faire pour » – les professionnels savants conçoivent et mettent en œuvre le projet d'accompagnement – au « faire avec » – les professionnels accompagnent l'utilisateur qui, ayant librement exprimé et conçu son projet, devient acteur et moteur des dispositifs qui œuvrent à le soutenir.

Lorsqu'on se retrouve en institution, parce qu'on est malade, âgé, privé d'autonomie ou en situation de précarité, la fragilité empêche d'assumer seul certains aspects de la vie et le besoin d'assistance est incontournable. On est, de fait, déchu de certains droits... faute

d'être en capacité de les exercer seul, voire de les exprimer. On est de surcroît confronté à une double vigilance : conserver son espace individuel, sa singularité, et partager une vie collective.

Notre maison prend alors le nom d'institution et notre liberté s'en trouve amputée par rapport à un foyer familial : il faut y vivre avec des personnes non choisies, dans des espaces aux frontières public/privé floues, suivant des horaires de vie quotidienne imposés, sans tenir les cordons de la bourse, sans choisir la couleur des murs de sa chambre, et en faisant une croix sur la viande saignante !

La démocratie participative devient alors absolument nécessaire pour garantir l'effectivité de l'exercice des libertés fondamentales ; elle renvoie de façon aiguë au pouvoir d'agir, à la capacité de garder la maîtrise de son existence et de son interaction avec l'environnement.

Dans la pratique, les CVS sont parfois freinés dans leur fonctionnement car ils sont confrontés à la rigidité et la complexité des institutions, à la difficulté des usagers à s'exprimer, voire à leur refus de s'occuper de la chose publique, ou tout simplement à l'absence d'envie d'avoir envie...

À l'heure où les vocations électives se raréfient, les institutions doivent malgré tout trouver des candidats, proposer leur aptitude à représenter leurs pairs, et leur demander d'émettre des avis consultatifs, parfois sur des sujets de gestion abscons pour le non-initié. Fort opportunément, parallèlement

aux CVS, les commissions des menus – attachées aux préférences alimentaires –, les réunions sur le choix des animations, ou des rencontres avec les familles sont souvent des moyens plus simples de recueillir des paroles spontanées sur des sujets qui affectent directement le quotidien perçu.

Par ailleurs, de multiples initiatives, comme le haut comité des personnes accueillies à l'Armée du Salut, le travail de création d'un livret des élus par la FEP Grand-Est, ou le développement de formations à la représentativité ont permis partout de faire progresser la qualité de l'écoute, pour rendre la parole audible.

La prochaine étape à franchir est probablement l'opposabilité de la parole et son inclusion jusqu'à obtenir une co-gouvernance des institutions, afin d'accélérer, autant que faire se peut, l'adaptation de l'offre aux attentes expri-

mées. Nous savons désormais que le soin inclut en premier lieu l'écoute de ce qui est vécu et ressenti, et qu'à ce titre, la parole des usagers, même parfois faible et mal assurée, doit être la matière première de l'élaboration d'une offre de service adaptée à tous et à chacun. ■

“ La démocratie participative devient alors absolument nécessaire pour garantir l'effectivité de l'exercice des libertés fondamentales. ”

**Bruno Carles,**  
directeur de l'Ehpad  
Le Refuge protestant de Mazamet (81)

1. CVS : Conseil de vie sociale.

# Le malentendu

La situation d'une personne qui entre dans un Ehpad n'est jamais simple. Elle exprime tout à la fois un renoncement définitif à son domicile familial et l'annonce de son dernier destin.



*Les soignants se dévouent à cette tâche bien ingrate de prendre soin des mille et un maux des personnes âgées.*

**S**i les circonstances sont très différentes selon chacun-e, le désir spontané de la personne âgée est la plus rare des conditions. La plupart du temps, ce sont les enfants qui ne peuvent plus assurer une présence, sinon permanente, du moins attentive. La pression familiale, les arguments de sécurité l'emportent généralement sur les vœux réels de la personne.

Le plus souvent, il ne faut pas s'en cacher, c'est l'état de délitement cognitif qui justifie ce transfert. Le premier malentendu est donc de penser que la solution est « satisfaisante ».

Toute personne, même à la mémoire déclinante, exprime un sursaut de révolte devant la disparition de son univers traditionnel et la perte de ses repères. Elle le perçoit d'autant plus que la maison ou l'appartement qu'elle quitte va trouver une autre destination, interdisant de fait son retour à domicile.

“  
*Il n'y a rien de pire que les reproches silencieux qui permettent aux malentendus de perdurer.*  
”

Le deuxième malentendu réside dans le transfert de l'accompagnement familial à un accompagnement soignant. L'exigence familiale à l'égard de celui-ci est d'autant plus grande que la culpabilité de l'éloignement est forte. Certaines familles adoptent des comportements de véritable surveillance armée (vidéos, photos) pour accumuler les preuves d'une éventuelle maltraitance. Celle-ci existe, mais beaucoup moins que la rumeur ne le dit. Les soignants, quelle que soit leur qualification, se dévouent à cette tâche bien ingrate de prendre soin sans traitement, au sens *care* du terme, des mille et un maux de

toute personne âgée. C'est une véritable quadrature du cercle à laquelle ce personnel est confronté : exigence de sécurité, en respectant la liberté ; adaptation aux habitudes de chacun, tout en étant contraint à une standardisation minimale des tâches à accomplir.

Ce malentendu légitime justifie que famille et soignants se respectent, que les personnes âgées comprennent que les soignants ne sont pas des serviteurs, mais des aides. Il existe trop peu d'échanges de paroles entre les personnes, les familles et les soignants. Il n'y a rien de pire que les reproches silencieux qui permettent aux malentendus de perdurer. Cette nécessité est donc le fruit de toute une réflexion de la société : elle ne doit pas considérer les Ehpad comme un refuge qui désresponsabilise chacun d'entre nous, mais au contraire comme un havre de paix et de sérénité, à construire ensemble, comme la manifestation supérieure de notre respect des personnes âgées. ■

**Didier Sicard,**  
*ancien président du Comité national consultatif d'éthique*

## Parole de migrants

En octobre 2017, la Cimade souhaite lancer une campagne de communication : des personnes étrangères accueillies dans ses permanences témoigneraient de l'accueil qu'elles ont reçu à leur arrivée et des difficultés qu'elles rencontrent pour obtenir le droit de vivre en France. Leurs témoignages seraient alors utilisés dans une forme définie par des spécialistes et en dehors d'eux.

Mais rapidement, l'idée s'impose de proposer à ces personnes de participer aussi à l'ensemble de la construction de cette campagne de sensibilisation et de plaider, au choix des thèmes, à la forme retenue pour les mettre en œuvre. De les associer du début de la conception à l'élaboration finale. La démarche est nouvelle. La communication était jusque-là construite par des professionnels n'ayant pas vécu ce qu'ils essaient d'exprimer avec leurs mots et leurs images.

Le projet était séduisant, mais comment s'y prendre ? Il pouvait être d'une grande richesse. Cependant, sa nouveauté imposait d'inventer, d'accepter de s'adapter chaque fois que nécessaire et de ne pas se précipiter.

Une dizaine de personnes étrangères, proposées par différents groupes locaux de la Cimade, après qu'on leur a expliqué la démarche, ont accepté de participer à un groupe de travail qui comprenait aussi des bénévoles et des salariés de la Cimade.

“

*Pour illustrer le thème de la campagne, les exemples retenus ont été tout simplement tirés de l'expérience des participants au groupe de travail.*

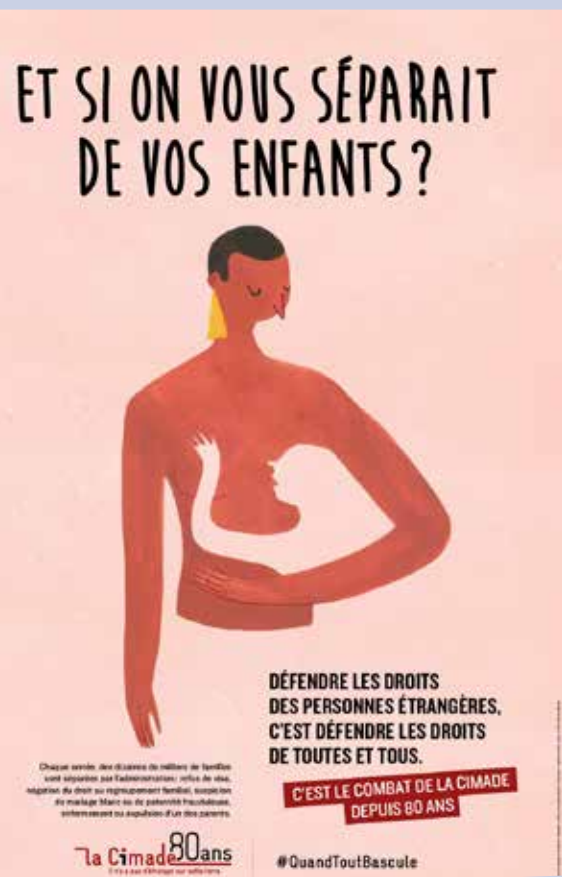
”

Trois journées de travail, avec tous les participants, réparties entre la fin de l'année 2018 et le printemps 2019, ont permis de construire la campagne « Quand tout bascule ». Un conseil extérieur a été utilement choisi. Son rôle était de combler le fossé pouvant exister entre deux groupes si différents *a priori* : ceux qui avaient une expérience concrète des sujets de la campagne mais pas forcément l'expérience de la communication, et ceux qui maîtrisaient cette communication mais n'avaient qu'une connaissance théorique de la vie de migrants. Cette hétérogénéité devait, pour devenir une source de richesses, être bien maîtrisée. Le thème de la campagne fut défini ensemble : « Une simple décision de l'administration peut faire basculer toute votre vie ». Pour illustrer le thème de la campagne, les exemples retenus ont été tout simplement tirés de l'expérience des participants au groupe de travail. Une illustratrice et des équipes techniques entrèrent alors en jeu pour réaliser les affiches et les vidéos de la campagne.

Leur sortie publique a été retardée pour correspondre au lancement du quatre-vingtième anniversaire de la Cimade. Plusieurs collectivités locales ou associations ont utilisé des éléments de la campagne, encore visible sur la Toile (Quand tout bascule – la Cimade), pour s'associer à cet anniversaire.

Depuis sa création, la Cimade accompagne des personnes exilées, rejetées, avec un immense engagement et une compétence reconnue. L'expérience de cette co-construction avec des migrants, dont l'histoire et la méthode ont été partagées avec le mouvement, a montré la place importante qu'ils pouvaient avoir dans un mouvement en évolution. Si le sujet retenu était en l'occurrence une nouvelle campagne de communication, il est clair qu'une approche identique peut être utilisée dans bien d'autres domaines, comme élaborer ensemble les demandes essentielles à porter devant les pouvoirs publics. Après plusieurs expériences réussies, et à l'instar d'autres structures, la Cimade pourrait montrer le chemin vers une participation sous différentes formes aux instances de l'association, tant au niveau régional qu'au niveau national. ■

**Henry Masson,**  
bénévole à la Cimade



La Cimade a été fondée en 1939 au sein des mouvements de jeunesse protestants. De sa mission initiale auprès des évacués de l'Alsace-Lorraine fuyant l'avancée nazie, elle a conservé son nom (Comité Inter-Mouvements Auprès Des Évacués) et une fidélité aux valeurs et engagements de ses fondateurs. Depuis la fin des années 70, La Cimade milite pour les droits des immigrés. <https://www.lacimade.org/>

# Vie de la fédération

## Des rencontres au bout de la fourchette

Zaira E. et Zaira A. en pleine préparation du plat tchéchène qu'elles ont concocté, avec Anissa I., à l'occasion d'un dîner du Goût de l'autre proposé par le Réseau Chrétien – Immigrés (RCI).



**T**rois réfugiées tchéchènes, accompagnées par le Diafrat<sup>1</sup>, en sont devenues des bénévoles actives. Leur dernier défi : une table animée autour d'un repas préparé par leurs soins.

Quand Florence Daussant-Perrard, présidente du Diafrat, leur a proposé d'officier pour un dîner de l'association Réseau Chrétien – Immigrés, les trois femmes n'ont pas hésité longtemps. « J'étais intimidée, presque apeurée par ce lieu officiel, une mairie parisienne ! Je me suis demandé de quoi j'allais parler avec des personnes inconnues », se souvient Zaira E. avec un sourire tranquille. « Je savais qu'avec Florence, j'étais en confiance. Je me réjouissais de cette occasion inattendue de rencontre, mais je craignais de ne pas être à la hauteur en cuisine, de ne pas satisfaire tout le monde », poursuit Zaira A. Anissa I. a, quant à elle, apprécié de vivre la devise de notre République dans ses propres murs.

### Jijig-galnash au menu

« J'ai immédiatement pensé à ce plat de viande avec deux sortes de pâtes, indissociable des tables tchéchènes au quotidien », lance Zaira E. « Quand des gens viennent, même à l'improviste, leur offrir ce plat, c'est une marque de respect. C'est ce que je voulais signifier

en le cuisinant pour les dîneurs de la mairie », précise Zaira A. La liste des courses établie, les achats faits le matin, elles retrouvent l'équipe du RCI à 15 heures. Direction la cuisine, au dernier étage de la mairie, avec vue assurée sur les toits de Paris. Mais les cuisinières n'ont guère le temps de s'attarder à la contempler. Les tours de main s'échangent dans une effervescence joyeuse : je te montre comment je pétris la pâte, tu m'apprends à farcir les champignons. Malgré quelques sueurs froides, tout est prêt à 19 heures.

### Des invités du monde entier

« Je n'avais pas saisi que le dîner réunissait des personnes sans lien entre elles, mais toutes motivées par la rencontre », avoue Anissa. Autour de la table, combien de nationalités, de provinces, d'histoires humaines ? Vingt convives venus du Mali, d'Afghanistan, de Suisse, de Syrie, de Guadeloupe, du Soudan, de Bretagne... et peut-être même un ou deux natifs de Paris ! Zaira A. a été touchée par un Africain qui lui a dit son envie de découvrir les montagnes de Tchétchénie, dont la veille il ignorait jusqu'au nom. « Plusieurs générations, comme dans une réunion de famille chez moi. Je n'avais pas envie de partir », avoue Zaira E. qui n'a pas hésité à offrir à l'assemblée un de ses poèmes.

### Un espace de dignité

Cette réunion de gens si différents, avec ou sans papiers, venant de très près ou de très loin, s'est déroulée sous le signe de la dignité. Les trois femmes reconnaissent que des occasions comme celle-ci sont rares et précieuses pour les étrangers. Au fil du repas, les conversations ont pris un tour plus personnel. « J'ai compris que la situation des hommes seuls ici est plus dure que la mienne qui suis en famille. J'ai conseillé deux adresses d'entraide », observe Zaira A. La soirée aurait pu se prolonger très tard sans les impératifs de fermeture de la mairie...

Maintenant qu'elles connaissent l'ambiance du Goût de l'autre, Anissa et les deux Zaira ont hâte d'assister à un prochain dîner, pour les échanges suscités et les discussions engagées, bien au-delà d'une recette de cuisine. ■

**Françoise Josse,**  
animatrice des dîners du Goût de l'autre,  
Réseau Chrétien – Immigrés

1. Entraide de la paroisse de Port-Royal Quartier Latin de Paris.

### Le dîner du Goût de l'autre

Depuis 2008, le dernier jeudi de chaque mois, le Réseau Chrétien – Immigrés (RCI) réunit à la mairie du 4<sup>e</sup> arrondissement, au cœur de Paris, une vingtaine de convives pour un dîner doublement original. D'abord, par ses participants, en nombre égal des Français et des migrants de tous horizons et de toutes situations administratives, chacun contribuant aux frais (5 €). Sa seconde originalité tient à son menu : une personne migrante réalise une recette traditionnelle de son pays pour le plat principal. L'entrée et le dessert sont, eux, de cuisine française. Le repas est préparé sur place avec l'aide de l'équipe des dîners.

# Vie

## de la fédération

### L'apprentissage du français : première étape dans le parcours d'intégration des personnes exilées

*Le dispositif d'apprentissage de la langue française piloté par OFII accorde aux réfugiés l'accès à des cours de français.*



**À** propos de l'intégration des personnes étrangères dans la société française, des difficultés récurrentes sont évoquées : accès à l'emploi, scolarisation des enfants, démarches administratives, compréhension de nouveaux codes culturels, etc. Ces barrières, freinant une intégration réussie, ne peuvent disparaître sans que soit levée la première d'entre elles, la plus importante : l'accès à l'apprentissage de la langue française.

C'est bien l'apprentissage de la langue qui permet aux personnes d'entrer en interaction avec la société. C'est sa maîtrise qui les rend plus autonomes pour leurs démarches administratives et l'accès aux services, qui les met en capacité de faire valoir leurs droits. **Il est donc essentiel, pour faciliter l'inclusion harmonieuse des personnes dans la société, de faciliter leur accès à des cours de**

**français le plus tôt possible après leur arrivée sur le territoire.** En ce qui concerne les personnes en demande d'asile, le dispositif d'apprentissage de la langue française piloté par l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) leur accorde l'accès à des cours de français mais uniquement après l'obtention du statut de réfugié. Il s'écoule donc de nombreux mois entre l'arrivée des personnes sur le territoire et le début de l'apprentissage de la langue.

À travers le programme des Couloirs humanitaires et dans le cadre général de l'accueil des demandeurs d'asile en France, la Fédération de l'Entraide Protestante porte un plaidoyer auprès des autorités françaises pour faciliter l'accès aux cours de français pour les demandeurs d'asile. Ce plaidoyer a débouché sur un accord spécifique avec le ministère de l'Intérieur. Grâce à cet accord, les personnes accueillies dans le cadre des Couloirs humanitaires bénéficient de cours dispensés par des organisations spécialisées dans l'apprentissage du français langue étrangère, disséminés sur l'ensemble du territoire. Ce projet permet de dresser les premiers enseignements d'une telle approche et son effet sur l'apprentissage de la langue et l'intégration future des personnes.

La spécificité du projet des Couloirs humanitaires, par lequel les personnes

réfugiées au Liban sont accompagnées avant leur départ pour la France, facilite également leur préparation au départ. Ainsi nous avons identifié avec elles le besoin de se familiariser avec la langue française en amont et de lever les premières inquiétudes. La FEP a développé, en partenariat avec une organisation libanaise travaillant déjà sur la scolarisation des enfants réfugiés au Liban, une plateforme numérique d'apprentissage des basiques de la langue française pour un public arabophone syro-libanais. Le contenu accessible en ligne, mais aussi, pour les personnes n'ayant pas accès à Internet, *via* une box qui leur est fournie, propose des vidéos et des modules interactifs. Cette plateforme numérique est complètement ouverte et accessible au plus grand nombre.

Ces deux initiatives pour anticiper l'apprentissage de la langue française sont porteuses d'espoir. Elles doivent s'inscrire dans une prise de conscience plus large, de la société et des autorités françaises, de la nécessité d'accompagner l'intégration des personnes exilées dès le début de leurs parcours, voire en amont lorsque c'est possible. C'est en facilitant l'intégration des personnes et non en dégradant leurs conditions d'accueil que l'on pourra renforcer la cohésion sociale. ■

**Guilhem Mante,**  
*coordinateur du programme FEP*  
 « Accueil de l'étranger »

#### Pour aller plus loin :

Plate-forme numérique d'apprentissage du français : <http://plus.tabshoura.com/login/index.php>

Site internet de notre partenaire Lebanese Alternative Learning (LAL) : <http://lal.ngo/>

Couloirs humanitaires premier bilan : <http://www.fep.asso.fr/2019/05/rapport-couloirs-humanitaires-premier-bilan/>



# Vie

de la fédération

## Une stagiaire de la Sorbonne à la FEP : Il faut solliciter les bénéficiaires



Quand un de ses profs de la Sorbonne a mentionné qu'il avait été sollicité par la FEP pour mener une étude sur le réseau d'aide alimentaire de la Fédération, et qu'il y avait là un beau projet de stage, elle s'est immédiatement sentie concernée. Elle, c'est Eva Floutard, vingt-deux ans, en master 2 GAED, parcours Alimentation et cultures alimentaires. À Paris donc.

La FEP, Eva n'en a jamais entendu parler. Pas plus que de culture protestante d'ailleurs. Mais elle a toujours été intéressée par les projets sociaux et, l'idée mûrissant, décide de se jeter à l'eau. Un véritable saut dans l'inconnu. Le travail de recherche lui paraît ambitieux mais il est très motivant, elle pense pouvoir apporter un regard neutre. Rencontre avec le comité de pilotage de la FEP – « des gens formidables » – pour construire la mission. L'étude fera l'objet de son mémoire universitaire. Eva sera stagiaire. Janvier à juin, un stage de recherche très intense de six mois. Même si le Covid est passé par là. Bien sûr, il a fallu revoir les ambitions à la baisse. Au lieu des dix-huit entraides initialement programmées, Eva n'en visitera que sept au total. Mais ce n'est déjà pas si mal. Il y a matière à cogiter. Le mémoire a trouvé son sujet. Il sera étude exploratoire sur la place des bénéficiaires dans les dispositifs de l'aide alimentaire à la FEP.

Eva se met dans la peau d'une bénévole et rejoint pour un, deux, trois ou quatre jours les entraides de France et de Navarre : Sens, Vincennes, Paris 16<sup>e</sup>, Metz,

Le Havre, La Ciotat et Strasbourg. Elle collecte, trie, prépare, distribue. Chaque entraide a ses pratiques et ses habitudes. La stagiaire est intimidée. Elle découvre. S'adapte. S'émeut. De la précarité des bénéficiaires qu'elle n'avait pas soupçonnée, une population invisible qui ne demande qu'à être vue. De la bienveillance des bénévoles, du comité, des entraides, leur immense générosité est perçue. « Dans les entreprises, les relations sociales sont mises de côté, on travaille pour le gain, le profit. Les gens que j'ai rencontrés s'intéressent aux personnes et aux valeurs des choses. Ce sont des gens incroyables et merveilleux qui donnent de leur temps pour les autres. J'ai été très surprise. Agréablement surprise. »

Au Havre, elle reçoit un accueil exceptionnel. On est à son écoute. Tout est mis en œuvre pour qu'elle puisse travailler dans les meilleures conditions. Elle affirme qu'elle n'oubliera jamais. « Je suis repartie gonflée à bloc après tant de gentillesse. » Une rencontre marquante avec une bénévole de l'entraide de l'Annonciation dans le 16<sup>e</sup>, Eva est émue. Un mouvement de foule inattendu au Havre, elle a peur pour les bénévoles. L'étudiante est interpellée et se remet en question, avec une pointe de culpabilité : comment a-t-elle pu passer devant ces gens dans le besoin sans s'arrêter, pourquoi ne s'y est-elle pas intéressée avant... ? « On sait, mais on met ça dans un petit coin de sa tête et on n'y pense plus... »

Stoppée dans son élan, Eva se confine, et confirme : on reçoit plus que l'on donne, le bénévolat n'est pas unilatéral. Elle étudie. Se plonge dans l'éthique protestante. Forcément, elle perçoit un lien de cause à effet « dans la manière de se comporter ». Quand l'heure est à conclure, la stagiaire note que, chacune à leur niveau, les entraides s'appliquent à faire passer les bénéficiaires du statut de receveur à celui d'acteur, voire de partenaire. Le chemin sera long car des habitudes sont prises, mais les lignes vont bouger, elle en est certaine : « Il faut

solliciter les bénéficiaires, leur demander leur avis, passer d'une dynamique verticale à une dynamique horizontale. Ils sont les mieux placés pour dire ce dont ils ont besoin, et ils ont beaucoup à nous apprendre, l'enrichissement est mutuel. »

Il est une autre conclusion qu'il faudra lire entre les lignes du mémoire. Eva a changé. Elle a pris confiance en elle, de l'assurance. Elle a découvert un monde qu'elle ignorait. Et s'est découverte dans la foulée : « J'ai compris que ma sensibilité et mon empathie naturelles pouvaient avoir un sens dans le milieu professionnel, comme des traits de personnalité qui comptent pour les autres. Les relations humaines sont extrêmement importantes, ce n'est pas possible pour moi de mettre mes sentiments de côté. J'ai peut-être trouvé ma voie. On croit de nouveau en l'humain en sortant de là. » ■

**Brigitte Martin**

1. Vincent Moriniaux, maître de conférences en géographie à l'université Paris-Sorbonne, avait été invité par la FEP en septembre 2018 à l'occasion d'une journée de réflexion et d'échange intitulée : « Aide alimentaire : quelles réalités ? ». Depuis lors, un précieux partenariat entre la FEP et l'université était en construction, pour articuler les besoins de la Fédération (étude exploratoire sur les pratiques de l'aide alimentaire dans les entraides) et ceux de l'université (terrains de stage).
2. Géographie, aménagement, environnement et développement.



Le mémoire d'Eva Floutard sur la place des bénéficiaires dans les dispositifs de l'aide alimentaire à la FEP a reçu un enthousiasme unanime du jury de soutenance.

# Vie

## de la fédération en région



### Le temps des (bonnes) surprises

**L**e temps du confinement n'a pas été facile pour nombre d'entre nous. Solitude pour les uns, saturation d'être confiné 24 heures sur 24 avec ses proches pour les autres, peur, angoisse, questions spirituelles, manque de contact ou de diversité d'échanges, de vie communautaire, deuil dans un contexte inhabituel, ont dû être accompagnés et le seront encore pendant plusieurs mois. Mais, avec le premier recul, de la sidération et de l'épreuve collective que nous avons traversée sont nées de belles surprises, de nouvelles relations aidantes et structurantes.

Nous mesurons combien nos aînés ont eu besoin de partager ce qu'ils avaient vécu en différents temps de leur vie. Certains se sont livrés comme jamais ; d'autres ont vécu de belles relations intergénérationnelles avec les enfants et petits-enfants, par téléphone ou en visio, dans une régu-

larité qu'ils n'ont que trop rarement connue ces dernières années.

Pouvoir ainsi dire et redire la force et la richesse de la vie, combien l'autre est précieux et important pour nous... ces essentiels de la mémoire, du partage, de la reconnaissance pour ne pas chuter, voire sombrer, ont été formidables malgré l'épreuve.

Transmettre les gestes barrières à des personnes réfugiées que l'on accompagne devient plus simple quand elles témoignent de ce qu'elles ont vécu lors de pandémies déjà traversées au cours de leur existence. La mise en partage de ces parcours a permis de se guider mutuellement vers les bons gestes.

Ce sont de formidables interactions, échanges, voire nouvelles relations, nouveaux regards et une fois encore nouvelles reconnaissances. Apprécier et reconnaître l'autre si proche mais jusque-là encore si lointain.

Depuis le début du déconfinement, notre attention continue à se porter sur les plus fragiles et particulièrement les familles en précarité sociale ou qui risquent d'y entrer.

Comment accompagner les personnes mises à la rue avant la fin de l'urgence sanitaire et, évidemment, après ? Comment ne pas être inquiets des difficultés pour s'alimenter que rencontrent aujourd'hui nombre de familles, privées pendant de si longs mois du bénéfice de la cantine ? Comment accompagner les étudiants qui ont perdu les petits boulots qui leur permettaient de payer leur chambre et, là encore, de se nourrir convenablement ? Comment redonner confiance à nos aînés que le confinement a souvent fragilisés, et les accompagner ? Les réponses ne pourront se vivre que dans la suite de la prise de conscience collective de notre fragilité, comme nous l'avons constaté face à ce virus.

Alors, sachons reconstruire à partir de ce temps traversé avant de chercher à vivre comme avant. Que l'amour de notre prochain reste moteur de nos relations, sinon toute notre pratique sera un contre-témoignage de ce que nous annonçons et proclamons de notre foi en Jésus-Christ. Que l'Esprit saint souffle sur chacune et chacun afin que nous puissions demeurer témoins que seul cet amour gratuit envers l'autre est l'amour qui rassemble réellement. Il demeure le plus grand des biens. Quelle richesse !

**Marc Schaefer,**  
pasteur à Tours

### Les 3 P de la FEP face à la pandémie

#### P comme Plateforme de soutien.

C'est pour pallier le manque notoire d'équipements de bon nombre de ses membres que la FEP a mis en place, fin avril, une plateforme de soutien logistique et matériel. Sonia Lounes recense les besoins et croise les offres de mutualité pour répondre au mieux aux multiples demandes émanant de tout le territoire. Six cent dix packs de six bouteilles de gel hydroalcoolique et six mille deux cent cinquante masques ont déjà été distribués, avec la collaboration de l'Agence du don en nature (ADN), le Cèdre, la région Île-de-France et Solidatech. De nombreuses pistes et solutions sont également proposées par la FEP. Lien, entraide et solidarité demeurent plus que jamais des valeurs chères à la Fédération. [sonia.lounes@fep.asso.fr](mailto:sonia.lounes@fep.asso.fr)

#### P comme Parole posée.

La FEP propose aux salariés et bénévoles de ses structures, entraides ou associations multi-établissements, un temps de parole gratuit animé par des intervenants qualifiés, en visioconférence ou présentiel (dix personnes maximum). Besoin de parler ? de partager ses expériences ? d'exprimer son ressenti ? de se sentir utile ? de déposer des tensions accumulées dans cette période si particulière ? Prenez contact avec votre secrétaire régionale.

#### P comme Petit Livre blanc.

Parce que plus rien ne sera jamais comme avant et qu'il est urgent de tirer les leçons de la dramatique pandémie, la FEP donne la parole à tous les membres de la Fédération, administrateurs et administratrices, directeurs et directrices, salariés et bénévoles, personnes accueillies et accompagnées. Comment ? Un questionnaire à compléter en ligne, sur le site de la FEP ([fep.asso.fr](http://fep.asso.fr)). Pourquoi ? Pour partager des constats, identifier des changements, dessiner de nouvelles priorités, envisager l'avenir autrement. Et après ? Le petit livre blanc proposera une synthèse des contributions recueillies, précieux plaidoyer en faveur d'une évolution incontournable. Les rédactions ne seront pas notées, alors tous à vos claviers !

# culture

## à lire

**Martin Niemöller**  
**Frédéric Rognon**  
Éditions Ampelos

Parmi les livres à ne pas manquer cet été se trouve une biographie du pasteur Martin Niemöller. Bien moins connu en France que son collègue et ami Dietrich Bonhoeffer, il méritait cependant que l'on consacre un livre à son étonnante trajectoire. Frédéric Rognon l'a fait.

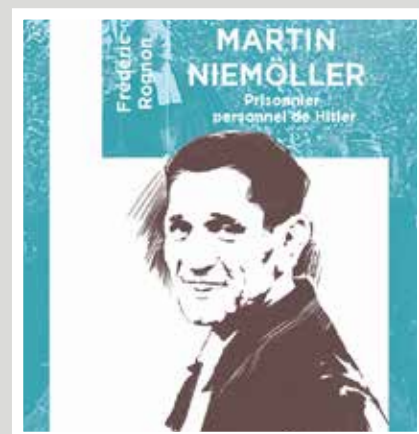
Martin Niemöller a passé huit ans en camp de concentration sur ordre d'Hitler, pour s'être opposé à la mainmise du Reich sur l'Église protestante allemande, mais aussi parce qu'il désapprouvait le sort réservé aux juifs. Il devint ainsi la figure de proue du *Kirchenkampf* (le « combat interne de l'Église ») et de l'Église confessante, dont il incarna « l'aile radicale ».

Militaire de carrière avant de devenir

pasteur, Niemöller est à l'origine un nationaliste qui accueille avec joie l'arrivée d'Hitler au pouvoir. Mais il perçoit malgré tout la perversité du système nazi et s'engage, jusqu'à devenir le « prisonnier personnel » du Führer. L'auteur nous conduit ainsi à l'origine de l'une des principales formes de résistance allemande à Hitler, la manière dont elle se structure face aux *Deutsche Christen* (la résistance des synodes est d'abord théologique).

L'autre mérite de la biographie est de mettre l'accent sur la vie spirituelle du pasteur emprisonné. Comme de nombreux autres « déportés pour la foi » protestants, il a clairement fait de la foi en Jésus-Christ un rempart contre la déshumanisation et une source de persévérance.

Enfin, la biographie montre aussi les intéressantes évolutions ultérieures,



après la guerre, du pasteur Niemöller. Héraut d'une repentance à l'égard du mal commis, il insiste surtout sur le bien qui n'a pas été fait, par passivité.

Le pasteur de Dahlem peut désormais être découvert en français dans sa complexité grâce à cette biographie claire et courte. ■

**Benjamin Rivoire**  
Librairie Jean-Calvin  
47, rue de Clichy  
75009 Paris

## à lire

**Chroniques de l'asile**  
**Aldo Brina**  
Éditions Labor et Fides 2020

Dans ce témoignage touchant par sa simplicité et son honnêteté, Aldo Brina nous dévoile l'histoire de son engagement pour les demandeurs d'asile et le droit d'asile depuis treize ans. Il partage avec nous cette expérience faite de questionnements, de difficultés, de peines et de joies, qu'il considère comme une vocation. Cette vision de terrain nous propulse dans les coulisses de l'aide aux réfugiés grâce à une écriture émouvante, empreinte d'humanité.

Ces récits de vies subitement détruites, vouées à l'échec, ruinées par les

guerres, la famine et la pauvreté sont le quotidien de ces hommes et femmes qui, comme Aldo, consacrent leur vie à l'aide aux réfugiés. Une telle expérience et un tel regard, à travers les émotions qu'ils suscitent, ne peuvent que conduire à un changement de vision sur cette question des exilés, de plus en plus nombreux, qui traversent les frontières dans des conditions dépassant notre entendement pour pousser les portes de son bureau.

Cet ouvrage n'est pas une plainte, il n'est ni militant ni prétentieux. Il adopte un ton juste face aux circonstances parfois bouleversantes des rencontres. Un équilibre malgré une vulnérabilité certaine, car Aldo ne peut pas avoir toutes les réponses. Il nous invite dans ses confrontations aux



politiques, aux lois, à ses amis même qui manifestent leur incompréhension. Il partage avec nous les difficultés d'être de ceux qui se trouvent à la croisée des opinions. ■

**Nathanaël Graveleau**  
Librairie Jean-Calvin  
47, rue de Clichy  
75009 Paris



# Portrait

## Martin Kopp, théologien écologique

**I** est sans doute l'un des rares théologiens à avoir poussé aussi loin le modèle de la décroissance et de la sobriété, dans sa vie professionnelle, pour conjuguer le discours et l'action. Un défi pour celui qui avait impulsé fin 2014 le mouvement des Jeunes pour le climat en France, en vue de la Cop 21.

Fils de pasteur, Martin Kopp aurait pu suivre le chemin de ses parents ; il y a sans doute pensé au cours de ses études à la faculté de théologie protestante de Strasbourg. Mais son cheminement l'a mené vers une voie parallèle. Aujourd'hui, il codirige une campagne en faveur de l'environnement de l'ONG interreligieuse Green Faith, poursuit sa recherche théologique et anime des conférences sur le lien entre écologie et théologie. Dans la Fédération protestante de France (FPF), il siège au conseil et préside la commission écologie et justice climatique. « Dans l'idéal, je veux tenir le penser et le faire ; le travail de recherche et d'écriture, en même temps que l'engagement sur le terrain, dans la mobilisation pour la conversion écologique et la décroissance heureuse. » Ce choix audacieux repose sur un modèle économique assez « précaire », comme il le souligne lui-même. Salarié en CDD et à temps partiel depuis janvier chez Green Faith, Martin Kopp a un statut de micro-entrepreneur pour ses conférences, et c'est en tant que bénévole qu'il intervient à la FPF. « J'ai fait le choix de ne

pas travailler à temps plein pour pouvoir me consacrer à d'autres activités. » Pour lui, la notion de croissance ne doit pas se borner à l'économie ou à la carrière professionnelle. Le théologien a eu plusieurs offres d'emploi intéressantes qu'il a préféré décliner. « Je garde du temps pour les autres et pour moi. Je joue tous les jours de la guitare acoustique, j'espère refaire bientôt des concerts et parfois je peins. »

### « Fin du monde et fin du mois, même combat »

Martin Kopp reste confiant malgré la précarité de sa situation professionnelle. Sa créativité est selon lui le fruit, à la fois, de sa propre responsabilité et du souffle de Dieu qui l'accompagne. Malgré ce lâcher-prise, le jeune homme est conscient des difficultés auxquelles est confrontée une bonne partie de l'humanité. « Il y a pour moi un lien intrinsèque entre la défense de l'environnement et celle des plus vulnérables, et le travail envers les deux est commun. Les pauvres sont ceux qui souffrent le plus des aléas climatiques, ce sont eux qui vivent le plus dans des logements qui sont de véritables passoires thermiques. »

C'est sans aucun doute son tour du monde qui lui a permis de comprendre l'urgence écologique. Il y a dix ans, il est parti vivre une expérience nouvelle, après avoir obtenu son master de théologie avec un mémoire sur la théodicée. Après

avoir ainsi travaillé sur la justification de la cohabitation du mal et de l'amour tout-puissant de Dieu, le jeune théologien d'alors a côtoyé « la misère crasse », comme il le dit, notamment dans les bidonvilles d'Inde où pauvreté, insalubrité et pollution coexistent.

Depuis, il mène un combat pour le climat, à la fois de terrain et spirituel, pour combler le fossé entre l'urgence et les moyens « insuffisants », selon lui, mis en œuvre. « On peut tenir un discours plein de promesses tout en ayant une lucidité courageuse sur l'état du monde. » ■

**Fabienne Delaunoy,**  
journaliste

### Biographie express

**1987 :** Naissance en Alsace.

**2008-2010 :** Suffragance pastorale dans des paroisses de l'Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine.

**Septembre 2010-mars 2011 :** Tour du monde.

**2013 :** Délégué de la Fédération luthérienne mondiale (FLM) à la conférence de l'ONU sur le climat (Cop 19).

**2014-2016 :** Chargé de plaider pour la justice climatique de la FLM aux Cop 20 et 21.

**Septembre 2018 :** Thèse de doctorat « Croître en Dieu ? La théologie protestante interrogée par la décroissance selon Serge Latouche ».

**Novembre 2018-aujourd'hui :** Théologien écologique et codirecteur de la campagne « Living the change » de l'ONG Green Faith.